

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

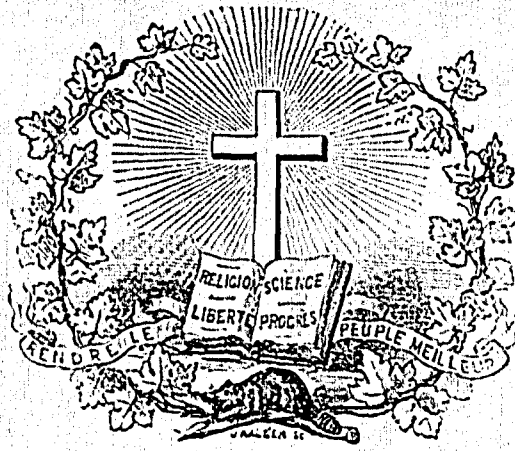
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

o tome XX.

Québec, Province de Québec, Novembre 1876.

No. 11.

**SOMMAIRE.—PARTIE OFFICIELLE :** Erection de nouvelle municipalité. —Nominations de commissaires d'écoles et d'examineurs. **PARTIE NON-OFFICIELLE :** Notes sur l'exposition (suite).—Lettres de Philadelphie. —TIRAGE : De la manière de lire les vers, par M. Montpétil. —Conférence sur l'apiculture par M. Thomas Valiquet. —POÈME : Souvenir, par W. Chapman. —PÉDAGOGIE : La gymnastique de l'esprit à l'école primaire.—Notice sur Pestalozzi. —BULLETINS : Sciences, bibliographie. —VARIÉTÉS : La mort de M. Gagne.—Les bibliothèques de Paris.—Mort du dernier indigène de la Tasmanie.—Annonces.

Comté de Montmorency, St. Pierre.—Le rév. M. M. Hallé en remplacement de M. Félix Plante.

Comté de Pontiac, Aberdeen.—MM. Ralph Tait, Michael Hayes, Hugh B. Dawney, Edward Walsh et J. D. Clendinen. Municipalité nouvelle.

Comté de Saguenay, Petites Bergeronnes.—M. Thomas Deslans continué dans ses fonctions et M. Zacharie Tremblay, en remplacement de M. Octave Maltais.

Comté de Témiscouata, Notre-Dame des Sept Douleurs.—Le rév. M. A. Lacasse et MM. Théodore Fraser, Prudent Chassé, Alexandre Fraser, fils, de Pierre et George Simard. Municipalité nouvelle.

Par ordre en conseil en date du 1er novembre : Comté de Bagot, St. Théodore d'Acton.—Ambroise Duncan, écr., en remplacement de M. Louis Robichaud.

Comté d'Ottawa, Buckingham.—Donald Urquhart, écr., en remplacement de feu John Higgins.

## PARTIE OFFICIELLE



### Département de l'instruction publique

#### ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en conseil, en date du 24 octobre dernier, d'ériger en municipalité scolaire distincte le canton d'Aberdeen, dans le comté de Pontiac, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme canton.

#### NOMINATIONS DE COMMISSAIRES.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en conseil, en date du 25 octobre dernier, de faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Beauce, Sacré-Cœur de Jésus.—M. Barnabé Faucher en remplacement de Gervais Couture, sortant de charge.

Comté d'Hochelega, Outremont.—George Home et David Edwards, écuycers, et MM. Samuel Higginbottom, George Cooke et Alexander Baimmer. Municipalité nouvelle.

Comté de Montmorency, Sainte-Pétronille de Beaulieu.—MM. Evariste Noël, Louis Ferland, Félix Plante et Pierre Plante. Il n'y a pas eu d'élection.

Il a plu à Son Excellence l'administrateur de la province par un ordre en conseil en date du 13 novembre courant, et en vertu des 18e et 136e clauses du chap. 15, S. R. B. C., de faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Beauce, Sacré-Cœur de Marie.—MM. Louis Carrier et Joseph Gilbert en remplacement de MM. Ignace Turcotte et Joseph Ferland.

Comté de Montcalm, Dorchester (municipalité nouvelle).—MM. Moïse Forget, Louis Forget, Joseph Forget, Joseph Monet et Alexandre Monet.

#### NOMINATION D'EXAMINATEURS.

WATERLOO ET SWEETSBERG (protestant)

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en conseil, en date du 28 octobre dernier, de nommer membres du dit bureau, le Révérend Robert D. Mills et Hiram Leroy Fuller, écuycer, en remplacement des Révérends Charles P. Watson et John McFarlane.

## PARTIE NON-OFFICIELLE

QUÉBEC, NOVEMBRE 1876

#### Notes sur l'Exposition.

En prenant une vue d'ensemble des diverses expositions scolaires à Philadelphie, on distingue facilement certaines tendances, certaines préoccupations communes à tous les pays : ainsi, partout l'enseignement du dessin tend à prendre la première place dans les écoles primaires et les académies, et le système des *Kindergarten*, plus ou moins modifié, se généralise ; de même l'hygiène des écoles est devenue l'une des principales préoccupations des directeurs de l'instruction publique.

Il n'est pas sans intérêt, pour le philosophe, d'observer cette uniformité plus ou moins sensible d'un mouvement intellectuel qui embrasse la génération nouvelle de presque tous les pays du monde. L'Angleterre et le Japon, la France et le Brésil, la Russie et les États-Unis, l'Allemagne et la Chine, la Suède et le Canada, l'Autriche et les Indes, l'Italie et l'Australie, la Suisse et le Mexique ont, il est vrai, leur système particulier d'instruction publique, approprié aux circonstances de climat, de production, de langue, de religion et de vie nationale, mais dans chacun de ces systèmes on retrouve, surtout depuis quelques années, des détails communs à tous, une ressemblance, un air de famille. Grâce à la vapeur et à l'électricité, les divers membres de la grande famille humaine vivent moins étrangers les uns aux autres; ils échangent leurs idées, ils mêlent leur civilisation, et certains procédés intellectuels, certaines manières de penser sont devenus le patrimoine de tous. Les esprits, formés du même limon, sont pétris et façonnés dans des moules qui se ressemblent, et parvenus à leur plein développement, ils opèrent identiquement, leur activité s'exerce d'après les mêmes procédés. L'enfant élevé au Japon et qui, dans les écoles nationales, aura suivi un cours donné suivant les principes de la pédagogie moderne, une fois arrivé à l'âge, sera parent de l'Européen par l'esprit, par la tournure de l'intelligence. Ils pourront l'un et l'autre se comprendre facilement, parce qu'ils auront la même manière de travailler à comprendre les choses. N'est-il pas permis d'espérer que cette parenté des intelligences qui est en voie de création, en facilitant l'échange des idées entre les divers peuples de la terre, hâtera le jour où le monde entier, croyant au même Dieu, professera les mêmes vérités, où les nations, formées à la même école, régleront pacifiquement leurs différends?

Quoi qu'il en soit, et pour revenir à notre rôle d'appréciateur plus modeste, nous constatons que de nos jours, dans tous les pays qui possèdent un système sérieux d'instruction publique, le dessin a acquis une importance de premier ordre. Le dessin, tout en restant un art, est descendu des sommets où il restait confiné jadis; il est devenu accessible à tous, et l'on peut dire qu'il s'est identifié avec l'industrie moderne.

Le Conseil des arts et manufactures de la province de Québec, vient de publier sur cette question un mémoire fort intéressant; c'est le rapport d'une commission nommé pour étudier les méthodes adoptées par les États-Unis dans l'enseignement du dessin. Après avoir constaté que dans les siècles passés le monopole des corporations ouvrières, qui exigeaient un apprentissage de cinq ans et plus, constituait un état de choses tout différent de l'organisation des sociétés modernes, et que la liberté du travail a rendu nécessaire l'éducation technique pour remplacer le long apprentissage d'autrefois, le rapport de la commission ajoute :

« Les progrès du système nouveau ont peut-être été peu sensibles d'abord; l'éducation, en effet, est une semence dont la germination est lente et dont le fruit ne mûrit pas dans une année. Il fallait des générations pour convaincre l'Europe qu'il était nécessaire de donner à

l'ouvrier une éducation en rapport avec le genre d'industrie qu'il voulait embrasser, et l'instruire pour cette industrie elle-même. De l'aveu des publicistes qui se sont occupés de cette importante question, les divers gouvernements de l'Europe reconnaissent que la suprématie nationale doit à l'avenir dépendre de plus en plus de la suprématie industrielle. « Immédiatement après la guerre de France, » dit le Prof. Langl, « les améliorations des diverses villes industrielles de Prusse ont été prises, par une circulaire émanée par le ministère du commerce et de l'industrie, d'imiter l'exemple de la France dans l'organisation des écoles de dessinateurs et d'écoles industrielles, et on a attiré leur attention sur l'importance de ces écoles au point de vue de l'industrie, et sur le fait que ces écoles sont la véritable base de la richesse de la France. »

L'Angleterre avait elle-même, dès l'année 1851, lors de l'Exposition Universelle à Londres, saisi l'importance du mouvement inauguré en France. Cette Exposition démontra que l'Angleterre était en arrière de ses rivaux quant à ce qui regarde les produits qui sont susceptibles d'un traitement artistique et dont la valeur mercantile est, par ce moyen, considérablement accrue.

« Mettant sa défaite à profit, l'Angleterre jeta de côté sa vieille politique sur l'instruction qui n'était autre chose que celle du laisser-faire, et se mit vigoureusement à l'œuvre, espérant que l'instruction artistique appliquée à l'industrie pourrait se réduire à des méthodes rationnelles, pourrait être traitée d'après des principes reconnus, et décida de ne plus abandonner ce genre d'instruction à la fantaisie individuelle ni à l'aveugle caprice de l'imagination..... »

L'Allemagne, dont les produits industriels sont quelquefois si recherchés et trouvent un placement si avantageux sur les marchés étrangers, a des écoles d'art dans ses principales villes et quelquefois dans des villes d'une importance secondaire par rapport à leur population. L'Autriche, depuis sa défaite à Sadowa, est entrée résolument dans la voie qui conduit à l'amélioration de son industrie par le moyen de l'éducation industrielle. L'exposition de Vienne, paraît-il, avait pour but principal de stimuler les Autrichiens en leur mettant sous les yeux ce que l'éducation industrielle avait produit dans les pays étrangers. « Mais, » écrit M. S. R. Koehler, le mouvement en faveur de l'éducation artistique industrielle ne s'est pas étendu seulement à la France, à l'Angleterre, l'Allemagne et l'Autriche; il a pénétré dans toute l'Europe, dans les petits états comme dans les grands. La Russie elle-même ne fait pas exception sous ce rapport; dans le cours des onze dernières années, elle a établi diverses écoles d'arts modelées sur celles de l'Angleterre, et on prétend que ces écoles ont stimulé et amélioré à un haut degré le goût national. Il n'y a en effet qu'une seule opinion par toute l'Europe sur l'importance de l'éducation artistique-industrielle et sur l'à-propos de rendre cette éducation universelle. A ce propos, il est bon de remarquer que les méthodes adoptées par l'Angleterre pour promouvoir cette éducation sont généralement imitées. La France elle-même, si longtemps à la tête du monde en matière d'art, a dernièrement pris des leçons de sa voisine d'outre-manche. »

« C'est après avoir recherché les causes de la supériorité des pays de l'Europe en matière d'industrie que les États-Unis sont arrivés à la conclusion que le seul moyen de soutenir la compétition étrangère était de répandre le goût artistique parmi les masses, tant celles qui consomment que celles qui produisent. Un citoyen de Boston qui porte un vif intérêt aux écoles d'arts de sa localité, M. Clark, nous faisait observer combien il était contraire aux intérêts de la population industrielle des États-Unis d'exporter le coton brut en Angleterre

pour l'importer ensuite aux Etats-Unis sous les diverses formes qu'il reçoit dans les ateliers anglais. Le consommateur américain, en effet, paie, d'abord, au profit d'une nation étrangère les frais de l'exportation de la matière première en Angleterre, puis le coût de la fabrication dans les manufactures anglaises où la fibre de coton est convertie en une variété de tissus, que l'art du fabricant sait enrichir de dessins qui en accroissent la valeur mercantile. Ce qui est vrai de l'exportation du coton américain en Angleterre l'est également de quelques-uns de nos propres produits bruts tels que le bois, le lin, dont nous ne tirons pas nous-mêmes tout le profit que nous pourrions en tirer si notre population avait les moyens et les connaissances spéciales nécessaires pour donner à la matière brute les formes sous lesquelles la manufacture sait les présenter au commerce pour l'application aux besoins créés pour la civilisation. Il ne faut pas perdre de vue, non plus, que la valeur d'un produit quelconque est déterminé autant et plus peut-être par le marché du monde entier que par le marché local, et que le fabricant canadien se trouve forcément en concurrence avec les manufactures étrangères. Cet état de choses est le résultat des progrès modernes, entre autre de la locomotion à vapeur et de l'établissement des communications télégraphiques. Le compétiteur, pour être absent et invisible au Canada, n'en existe pas moins et à des distances que la science moderne a singulièrement rapprochées. Les tarifs peuvent bien, jusqu'à un certain degré, gêner la compétition et protéger une industrie indigène qui se complait dans les essais timides de l'enfance; ils peuvent empêcher, dans certains cas, l'amateur de se procurer un article de bon goût, un bel objet de production étrangère, mais ils le feront rarement d'acheter une marchandise indigène qui heurte les lois du beau.....

“ On a souvent levé, en Canada, le cri qu'il fallait encourager l'industrie, protéger nos manufactures afin de retenir chez nous notre population et élever le niveau de la richesse publique. Un peuple de manufacturiers n'est cependant pas une chose qui s'improvise du jour au lendemain. Il faut certaines conditions préalables, présentes sur toute la surface du pays, sans lesquelles toute législation restera lettre morte, tout effort sera stérile. L'une de ces conditions est l'instruction du peuple dans le sens de l'industrie; c'est la création d'écoles spéciales où l'ouvrier pourra se procurer les connaissances qui lui manquent pour exercer son état. L'atelier, dans un pays nouveau, peut fournir à l'ouvrier le nécessaire à sa subsistance journalière; les progrès dans l'industrie sont intimement liés au développement de l'intelligence et à l'acquisition constante de connaissances nouvelles.”

Mais il est un fait digne de remarque, c'est que les écoles spéciales elles-mêmes ont été jugées insuffisantes. Nous laissons encore ici la parole au même rapport :

“ En 1839, le Bureau de Commerce envisageant la question au point de vue de l'intérêt matériel et voyant les produits anglais de plus en plus méprisés, voulut prendre un moyen pour introduire un peu d'art dans les manufactures nationales. Ce moyen, qui fut reconnu après quinze ans d'efforts pratiques pour être un succès complet, qu'était-il? L'établissement dans les grandes villes manufacturières du Royaume-Uni d'écoles de dessin dans lesquelles on donnait des cours aux adultes, ainsi qu'à la jeunesse des deux sexes, pourvu qu'elle fût au-dessus d'un certain âge. L'Exposition de 1851 démontra l'inutilité de ces écoles spéciales, malgré qu'elles eussent été sous le contrôle de professeurs habiles et qu'elles eussent joui de la faveur publique.

Dès que l'on eût constaté cet insuccès, on prit le parti de s'adresser non plus seulement aux adultes et à un petit nombre d'élèves chez lesquels on reconnaissait des aptitudes spéciales, mais à tous les enfants, afin de fournir à tous ceux qui auraient des talents pour les arts l'occasion de les développer. C'était là aussi un moyen infaillible de développer le goût général de la nation et de créer un débouché pour les produits nationaux améliorés. Ce fut en 1862 que la loi, en Angleterre, fut modifiée de manière à donner à tous les enfants la facilité d'apprendre le dessin, et les succès obtenus en vertu de cette loi furent tels sur le développement de l'art industriel, que lors de l'exposition internationale de 1867, l'Angleterre put comparer avec satisfaction ses produits avec ceux des autres nations. .... La France s'inquiéta à son tour des progrès rapides que l'Angleterre avait obtenus dans les arts appliqués à l'industrie et nomma une commission spéciale chargée de rechercher par quels moyens sa rivale était arrivée à d'aussi beaux résultats en si peu d'années.

“ Une impression trop généralement répandue tend à établir que la connaissance du dessin est un don spécial, demande des aptitudes particulières, est le lot d'un bien petit nombre d'esprits d'élite. La fausseté de cette prétention a été établie en Angleterre où les Quakers ont été les premiers à introduire l'enseignement du dessin dans leurs écoles. Par leur essai, ils résolurent deux questions, savoir : 1o. que tout enfant peut apprendre à dessiner comme il apprend à écrire; 2o. que les enfants qui apprennent le dessin dans les écoles comme partie de l'enseignement préliminaire, font plus de progrès que ceux qui l'étudient dans les cours spéciaux, bien qu'ils aient été désignés comme ayant des dispositions particulières pour ce genre de connaissance.....

“ Le court précis historique qui précède de l'enseignement du dessin et de l'éducation en matière d'art industriel, en Angleterre surtout, nous semble suffisant pour jeter ce qu'il faut de lumière sur cette question et établir une présomption bien forte en faveur de la généralisation de cet enseignement et de l'éducation qui en est, pour ainsi dire, le corollaire.”

Il est admis maintenant qu'il en est du dessin comme de l'écriture : tous n'ont pas une belle main, mais tous apprennent à écrire et savent juger de l'écriture; de même tous apprendront à dessiner et à juger du dessin, si tous ne deviennent pas des artistes.

Pour celui qui a assisté à l'exposition de Philadelphie, tout ceci est évident et n'a besoin d'aucune démonstration. La relation entre l'exposition scolaire et l'exposition industrielle de chaque pays a frappé tout le monde. Tels pays, comme la France et l'Angleterre, qui ont des écoles de dessin parfaites, avaient aussi la meilleure exposition industrielle. De nos jours l'industrie porte le cachet de l'école.

### L'Exposition Scolaire à Philadelphie

Suite

A Monsieur le Directeur du JOURNAL DES INSTITUTEURS  
Philadelphie, 15 août 1876.

Le dessin commence seulement à être l'objet d'un enseignement méthodique, à en juger par les feuilles exposées comme travaux d'élèves des écoles primaires élémentaires ou des *Grammar Schools* (écoles primaires un peu plus avancées), ou même des *High Schools* (ensei-

gnement primaire supérieur mêlé de quelques éléments d'enseignement secondaire). La plupart de ces travaux sont des copies de modèles analogues et inférieurs à ceux de Julien, souvent des paysages et des gravures de Keepsake. Nulle gradation, nul plan, nulle sûreté de goût. La Pennsylvanie n'en restera pas longtemps à cet état : le surintendant des écoles publiques de l'Etat, M. Wickersham, qui est un pédagogue expérimenté, auteur d'excellents traités sur l'éducation et ancien directeur d'une grande école normale, s'efforce en ce moment de rendre l'enseignement du dessin plus efficace, et pour cela d'y introduire, comme dans les autres branches d'études, une marche régulière et raisonnée.

L'exposition des écoles normales forme comme le couronnement de la série des institutions scolaires (abstraction faite des collèges, académies et universités qui sortent de notre cadre). Nous y trouvons des spécimens du travail des élèves dans tous les genres d'exercices que ces établissements comportent chez nous, et dans quelques autres qui sont propres aux Etats-Unis. Si l'enseignement de la grammaire, de l'arithmétique, de l'histoire et de la géographie se rapproche sensiblement de ce qu'il est chez nous, certaines études spéciales sont beaucoup plus développées : les cours de sciences naturelles, de physiologie, de chimie, de physiologie, de botanique, de géologie occupent une place très-considérable. Les études scientifiques sont poussées assez loin pour mettre l'instituteur à même de parler très-raisonnablement aux enfants sur toutes les questions de cet ordre qu'il a chance de rencontrer. Il pourra expliquer aux enfants les machines les plus connues dans l'agriculture et l'industrie, leur faire reconnaître les principales natures du sol, de roches, de bois, leur donner quelques idées sur le climat, sur les grands faits de la physique du globe, sur les lois essentielles de l'hygiène. Toute cette partie de la préparation est excellente, et il n'est pas besoin de dire quels services elle doit rendre.

Nous citerons encore, comme un avantage de ces écoles normales sur les nôtres, les cours de philosophie (psychologie, logique et morale) et les cours de pédagogie théorique, historique et pratique, qui font partie du programme et qui sont représentés par de nombreux travaux d'élèves. Il est bon que les hommes appelés à former l'esprit des enfants aient des notions précises sur la nature des facultés sensibles, intellectuelles et morales ; qu'ils aient été exercés à réfléchir sur la valeur des diverses méthodes, qu'ils en aient fait l'application régulière sous l'œil d'un directeur expérimenté, qu'ils aient contracté ainsi l'habitude de ne pas croire aux procédés arbitraires, au hasard ; aux inspirations du moment, mais de considérer la pédagogie comme une science et comme un art ayant des lois, des principes, des règles certaines. On arrive ici, à l'aide de cette solide préparation, à faire des instituteurs et des institutrices non-seulement des instruments intelligents et dévoués, mais des juges compétents, des appréciateurs éclairés en matière pédagogique, de véritables experts dans l'art de l'éducation. De là vient que nous trouvons dans les cahiers des élèves non pas seulement des rédactions sur un thème donné, mais des *thèmes* et des *essais*, c'est-à-dire des travaux originaux et libres, où sont discutés quelques-unes des questions brûlantes du moment, celle-ci, par exemple : "Convient-il de continuer à lire la Bible dans les écoles publiques ?" On sait qu'en Amérique les catholiques réclament actuellement la suppression de cet exercice par lequel commence la classe du matin, pour ce motif, disent-ils, que l'école publique étant par définition non confessionnelle, cette lecture de la Bible, qui est un exercice du culte protestant, porte atteinte à la liberté de conscience des catholiques. Les élèves d'une des écoles normales de Pennsylvanie ont traité fort longuement cette question : les uns la résolvent

affirmativement, les autres non, et chacun donne ses raisons avec une netteté et une fermeté remarquables.

Il est juste, du reste, de bien constater, — et c'est par là que nous terminerons cette revue très-rapide, — que l'atmosphère de l'école publique en Pennsylvanie, plus peut-être que partout ailleurs aux Etats-Unis, est une atmosphère religieuse. Ce n'est pas seulement la morale chrétienne, comme dans certains Etats, c'est expressément la foi chrétienne, qui anime et dirige toute la vie scolaire. De continuelles allusions bibliques, des citations de l'Evangile, des raisonnements s'appuyant sur les dogmes de la révélation, attestent, dans les compositions des élèves de tout degré, une éducation foncièrement religieuse. Aussi n'est-il pas étonnant de trouver dans l'Exposition de Pennsylvanie de nombreuses sociétés religieuses, sociétés bibliques, sociétés des missions, sociétés des Ecoles du dimanche, celles-ci surtout très-prospères et étendant leur action sur la presque totalité de la jeunesse. Quelques-unes de ces sociétés ont leurs écoles, leurs livres, leurs méthodes. Et on ne peut réprimer un mouvement de surprise en voyant combien de sectes florissantes aux Etats-Unis, ayant de magnifiques églises, de grandes écoles et de vastes bibliothèques scolaires, sont à peine ou ne sont même pas du tout connues de nom chez nous. Il y a telle école normale dont les rôles nous montrent que les élèves, filles et garçons, appartiennent à huit ou dix confessions différentes : luthériens, épiscopaux, presbytériens, baptistes, darbystes, moraves, quakers, christadelphiens, etc., sans compter les catholiques et les juifs.

B.

## TRIBUNE LIBRE

### De la manière de lire les Vers

Les préceptes de la lecture des vers sont des plus simples ; on les lit absolument comme on lit la prose, sans s'occuper de la césure, du rythme ou de la rime : on donne à l'idée par le ton et par l'accent toute son ampleur, en dépit des règles de la prosodie.

En France, où il nous faut chercher nos maîtres en pareille matière, les auteurs de chrestomathie, les cours de lecture, les manuels du théâtre, les professeurs de diction au Conservatoire concourent dans cet enseignement. Depuis le fameux acteur Baron, second du même nom, qui a détrôné la Champmeslé, sinon dans le cœur, du moins dans l'esprit et le jugement de Racine, cette méthode simple et naturelle a prévalu au théâtre et tout bon comédien est tenu de s'y conformer. Du théâtre, ces règles ont passé dans les écoles où elles sont universellement adoptées et suivies.

Entr'autres ouvrages de pédagogie, je citerai "L'art de lire les fables" par J. T. de St. Germain, à l'usage des petits et des grands enfants, page 1ère.

"Un choix des Fables de La Fontaine, dit-il, est un des premiers livres que nous mettons entre les mains de nos enfants. La simplicité du récit, le naturel du dialogue, la vérité des tableaux, les enseignements de la moralité sont autant de motifs de notre préférence pour le charmant fabuliste.

"Mais qui de nous n'a souffert d'entendre ces pauvres petits lire ou réciter si difficilement ces vers faciles ? Les uns ne prennent aucun repos, si ce n'est quand la respiration leur manque, d'autres s'arrêtent régulièrement à la fin de chaque vers, ce qui produit des non-sens continuels."

A la page XIème, le même auteur ajoute : "Après avoir fait lire à haute voix les élèves, dans notre édition



« imprimée en lignes pleines, comme de la prose, et en leur recommandant la simplicité et le naturel, il sera utile de les exercer sur les mêmes fables, dans une édition ordinaire, en ayant égard surtout au sens et sans s'arrêter régulièrement à la fin de chaque vers. »

C'est, de point en point, la méthode que j'ai adoptée et que j'enseigne dans mon *cours de lecture graduée*.

J'ai sous la main un autre petit ouvrage publié à Tournai en 1865—ayant pour titre *lecture et chant par un ami de la jeunesse*. J'y lis, à la page 80 :

« Ce serait une erreur de croire qu'un repos est d'obligation à la fin de chaque vers. Les règles des repos s'appliquent à la poésie comme à la prose, et dans la lecture des vers il ne faut tenir compte que des pauses réclamées ou par le sens ou par le quit. On doit se trouver heureux de pouvoir saisir l'occasion de passer sans repos d'un vers à l'autre, afin de donner plus de naturel et d'abandon à la lecture d'une pièce de poésie que rendent souvent un peu monotone et fatigante les chutes trop répétées à la fin des vers. »

Je pourrais encore citer à l'appui l'Art de bien lire, par Auguste Humbert, qui professe avec une légère variante les règles que prescrit J. T. de Saint Germain, mais ces citations deviendraient fastidieuses pour le lecteur ; je me bornerai à attirer l'attention sur un ouvrage de mérite et tout à fait spécial en cette matière, le *Cours de lecture à haute voix, ou leçons pratiques de lecture française et de prononciation*, préparées pour les écoles canadiennes, publiées l'année dernière, à Québec, par l'abbé P. Lagacé, principal de l'école normale Laval. La position de l'auteur permet d'espérer que ce livre se répandra bientôt dans nos pensionnats et nos écoles modèles où il ne peut que produire des résultats merveilleux, au profit de la langue française et de la prononciation du français au Canada. C'est en visitant la France que M. Lagacé a eu l'idée de préparer cet ouvrage. Voici ce qu'il écrit dans la page 8 de sa préface :

« Il existe déjà, il est vrai, sur la lecture française et la prononciation, des ouvrages que l'on peut consulter avec profit ; mais comme ils sont faits pour d'autres pays, ils répondent à d'autres besoins, et ne conviennent pas absolument à nos écoles. Ce qui nous manque, ce n'est pas un livre pour apprendre des choses diverses en lisant, mais un livre pratique pour apprendre à lire, étant donné nos défauts et non pas ceux des autres. »

« Voilà la lacune que j'ai voulu combler. Par mes seuls moyens, je n'aurais pu le faire ; aussi me suis-je adressé à un maître de lecture, et j'ai eu la bonne fortune de rencontrer, dans la personne de M. Morin, ancien professeur au Conservatoire de Paris, un homme livré à cette spécialité depuis plus de quarante ans. Il était difficile, on le voit, de trouver dans le genre une autorité plus compétente. Le traité de prononciation de cet éminent professeur m'a servi de point de départ, et je n'ai rien voulu écrire qui ne fut conforme à son enseignement. »

L'autorité de M. Lagacé doit être admise sans conteste, lorsqu'il s'agit de la lecture des vers, parcequ'il a fait des études spéciales sur le sujet, tant en France qu'ici. Or, à la page 106 de son *Cours de lecture à haute voix*, voici ce qu'il écrit :

« On lit les vers comme la prose ; c'est-à-dire, lo que les points de repos sont déterminés par le sens, et non par l'hémistiche ou la fin du vers : 2o que l'e muet s'élide plus ou moins, suivant le caractère du discours : plus, s'il est familier, moins, s'il est soutenu. Ex : C'était pendant l'horreur d'un profond nuit ; ma mèr' Jéshabel devant moi s'est montrée, comme au jour de sa mort pompeusement parée.... Trembl' m'a-t-ell' dit, fill' dign' de moi.... »

« Dans les vers suivants on dira : On n' s'arrèt' pà-z'en disan sa prièr' | voyon ! ne reste pà cett' foa-z'en arièr' |

recommene' avèk moa l'Pater | et di bien | donn'-nou | —le pain quotidien | —le pain | —et bien encor | pour quoi don cett' pauz—et pourquoi marmoté tou bā d'cè mot ke j'enten pā—chèr' maman | voaci la chòz' | j'priè l'bon Dieu | car le pain | c'è bien sèk | de non donné toujours-z'un peu d'beu-r'avèk. »

—On ne s'arrête pas en disant sa prière ; Voyons ! ne reste pas cette fois en arrière. Recommence avec moi le Pater, et dis bien : Donne nous.....

—Donne nous.....

—Le pain quotidien.

—Le pain.....

—Et bien encor ! Pourquoi donc cette pause ?

Et pourquoi marmotter tout bas

De ces mots que je n'entends pas ?

—Chère maman, voici la chose :

Je priais le bon Dieu, car le pain c'est bien sec, De nous donner toujours un peu de beurre avec. »

Une pareille autorité, à l'appui de ma méthode, doit suffire pour convaincre un chacun, qu'elle repose sur des règles prescrites et fixées dans l'enseignement en France ; mais comme j'ai parlé du théâtre, je citerai le *Manuel théâtral*—page 216—des manuels Roret.

« Pour rendre la diction mesurée plus naturelle, dit-il, il ne faut s'appliquer qu'à réciter des phrases plutôt qu'à déclamer ou cadencer des vers, car les vers sont au théâtre, comme les décorations, une magie dont on aime à sentir l'illusion enchanteresse sans en voir le prestige trop à découvert. »

« Il faut éviter d'appuyer et de s'arrêter sur la rime, afin qu'elle ne soit jamais trop sensible à l'oreille. »

« Beaucoup d'acteurs paraissent compter les césures et les font sonner à l'oreille du spectateur. Ils se trompent étrangement, car c'est pour le poète et non pour l'acteur que Boileau a dit :

Que toujours dans vos vers le sens comptant les mots,  
Suspende l'hémistiche, en marque de repos.

Je crois avoir prouvé d'abondance ma première proposition, à savoir : qu'en France, dans les écoles, au Conservatoire et au théâtre, on lit, on débite, on dit, on déclame les vers absolument comme s'ils étaient de la prose. Les auteurs que j'invoque sont choisis parmi les maîtres dans l'art de lire les vers, pas ailleurs.

A. N. MONTRETT.

### Conférence faite à l'école normale Jacques-Cartier, par M. Thomas Vatiquet

#### DE L'APICULTURE

Messieurs,—Avant de commencer ma petite lecture, je réclamerai votre indulgence. Je ne suis pas instruit. Les connaissances que je possède en apiculture, je ne les ai acquises que par un travail très long. Je n'ai pas la prétention d'être un habile professeur ; ce que je puis vous promettre, c'est de faire des efforts pour vous intéresser.

L'antiquité ne connaissait pas le sucre ; les mots manquent, paraît-il, aux langues grecque et latine pour exprimer cette substance. On s'accorde généralement à supposer que le premier sucre fabriqué l'a été dans l'Inde, d'où il a été introduit en Europe, vers le milieu de l'ère chrétienne. On trouve des traces de l'importation de cet article en France, vers l'année 1100. Mais ce produit, apporté par quelques barils seulement à la fois, était fort cher, réservé pour la bouche des grands seigneurs, qui avaient assez de richesses pour se donner le luxe d'une telle consommation.

Si jadis le sucre était inconnu, il n'en était pas de même du miel. A quelle époque remonte son usage ? La réponse se perd dans la nuit des temps passés.

Il est à présumer que la domestication de l'abeille marcha de pair avec celle des autres animaux. Cette domestication ne dut pas présenter plus de difficultés que l'assujettissement du chien, de la vache et du cheval.

Et la preuve de cette culture primitive de l'abeille, nous la trouvons dans ces hiéroglyphes que nous ont légués les Egyptiens, où l'abeille figure à côté des autres animaux privés, comme si l'écrivain eut voulu constater l'antiquité de l'insecte dont nous nous occupons en ce moment.

Toutes les religions anciennes s'accordent à placer le miel à la tête des mets les plus exquis. L'ambrosie était du miel ; le nectar, servi aux Dieux de l'Olympe par Hèbe, était une liqueur au miel. Si nous quittons la Fable pour la religion de Moïse, nous voyons Dieu promettre aux Hébreux une terre où le lait et le miel couleront à flots.

Le miel était donc le sucre des anciens. Et la culture de l'abeille avait jadis une immense importance.

La plantation de la canne à sucre dans le nouveau monde a eu pour conséquence d'amener sur le marché un produit pouvant remplacer le miel ; la récolte du miel était précieuse ; la vie de l'insecte aussi : on connaissait si peu ses mœurs, ses besoins ; la reine alors était considérée comme un roi ; au lieu de la reconnaître comme la mère de la population, on lui donnait la fonction de commander, de diriger la besogne. Quand elle mourait, la colonie dépérissait, non parce que sa population n'était plus renouvelée par la ponte, mais parce que le chef, la tête dirigeante manquait ; cette croyance a même encore aujourd'hui des adeptes. L'an dernier le journal de Milan, *l'Apicoltore*, signalait un livre nouvellement paru où l'auteur disait, qu'en prêtant l'oreille, on pouvait entendre le roi de la ruche donner des ordres, pour le travail, les repos et tous les autres actes nécessaires au bien-être de la colonie.

Tout militait jadis pour entourer les ruches de croyances superstitieuses.

Le père de famille qui relativement savait soigner les abeilles, venait-il à mourir, le rucher manquait des mêmes soins, ou recevant des soins inintelligents et à contretemps, dépérissait ; alors, au lieu de chercher la cause de l'insuccès dans l'inaptitude de l'apiculteur, on l'attribuait à la négligence, ou à l'oubli d'annoncer aux abeilles la mort du maître, ou de leur attacher un crêpe.

Après une vente d'abeilles, si les ruchées conservées devenaient malades, c'était de regret d'avoir vu leurs *seurs* vendues pour de l'argent.

Et ce que ces superstitions ont de particulier c'est qu'on les trouve dans tous les pays où on cultive l'abeille ; en Chine comme en Europe et en Amérique.

Un de nos amis, M. Charles Dadant, ayant voulu importer aux Etats-Unis des abeilles de Chypre, cette année, eut beaucoup de peine à les faire acheter, les chypriotes refusant d'en vendre, dans la crainte de voir le reste dépérir.

La superstition au lieu de la science, les défrichements qui amoindrirent les chances de réussite, l'attrait que présentait le sucre par sa nouveauté et les nouveaux emplois auxquels il s'adaptait mieux que le miel, voilà ce qui fit délaisser la culture de l'abeille, et le miel qui avait été longtemps un produit qu'on plaçait au premier rang, n'eut plus qu'une place secondaire dans les besoins de l'homme.

Alors l'apiculture tomba entre les mains de pauvres payants, de serfs, et fut longtemps continuée par force. *parce que le seigneur avait loué sa terre moyennant un rendement en nature, dans lequel le miel entraient pour une grosse part.* La riche abbaye aussi avait droit à des

redevances en miel et en cire, cette dernière substance étant surtout réservée pour les fabriques, qui en faisaient et en font encore une grande consommation.

Quand la révolution vint, elle détruisit toutes ces redevances, mais en même temps elle anéantit en grande partie les ruchers, qui, en moyenne, ne donnaient guère à leurs propriétaires que les moyens de payer les taxes dont ils étaient grevés.

La production du sucre de betteraves, en diminuant le prix du sucre, diminua encore le profit des ruches. Cependant des esprits chercheurs interrogeaient l'abeille, mais moins par le désir du lucre que par l'espoir de connaître ses mœurs. Un nom surtout doit être cité, celui de l'immortel Huber, qui, aveugle à 16 ans, consacra sa vie entière à faire faire des expériences, au moyen desquelles il découvrit une partie des particularités de la vie de ces intéressants insectes.

Mais comme la science n'a jamais dit son dernier mot, il ne fut pas donné à Huber de tout découvrir. Quelque cinquante ans plus tard, un autre apiculteur, le curé Dzierzon reconnut un des phénomènes qui avaient le plus intrigué Huber ; la loi de la parthénogénèse, qui permet à l'abeille mère de pondre des œufs mâles, sans avoir besoin d'accouplement. Cette découverte, née dès l'abord par les savants, puis contestée et reconnue vraie, ramena l'attention sur l'abeille. L'invention et l'application des ruches à rayons mobiles, qui eurent lieu peu après, puis l'application de la force centrifuge à l'extraction du miel qui suivit de près ces découvertes ; la fondation de journaux spéciaux, l'introduction de nouvelles races d'abeilles, tout concourut, presque en même temps, à remettre en honneur l'apiculture jusqu'alors si délaissée.

Un auteur apicole français qui n'a pas encore su s'élever au niveau de la culture actuelle, écrivait dernièrement "L'apiculture est la chose des petites gens." Sa remarque aurait été tout à fait vraie, s'il eut employé le passé au lieu du présent. Aujourd'hui, cette nouvelle branche de production n'est pas plus la chose des petites gens que la grande culture, l'élevage du bétail, etc. Si on ne peut citer un grand nombre de personnes s'étant enrichies par l'apiculture, cette science a déjà cependant produit d'assez beaux résultats pour attirer non seulement les petites gens, mais des gens intelligents, industriels et jouissant d'une haute position sociale.

En Italie on peut citer comme apiculteurs les plus grands noms historiques ; des Visconti, des Barbo, etc. En France et en Allemagne aussi des illustrations ne croient pas s'abaisser en s'occupant d'apiculture. C'est aux Etats-Unis, pays positif s'il en fut, que l'apiculture paraît jusqu'ici avoir donné les plus grands résultats pécuniaires. On cite Adam Grim, de Jefferson, Wisconsin, qui mourut dernièrement, laissant cinquante mille dollars, gagnés en dix ans par l'apiculture. On cite encore d'autres apiculteurs réalisant des économies aussi positives, quoique plus modestes.

Mais le Napoléon des apiculteurs, c'est Harrison qui transporte ses pénates en Californie, et qui annonce une récolte, cette année, de cent tonnes de miel ; deux cent mille livres, récolte de trois mille ruches.

Sans doute, en citant cette récolte colossale, mon but n'est pas de faire miroiter devant les yeux de mes auditeurs une perspective dorée et impossible à atteindre. Le Canada n'est pas la Californie, mais son climat n'est pas beaucoup inférieur à celui du Wisconsin, où Adam Grim a obtenu de si beaux succès. Et même sans viser si haut, serait-ce peu de chose que de donner à nos instituteurs et institutrices, si dignes d'intérêts par leur vie de labeur et d'abnégation, une occupation en plein air, qui les distraira de la monotonie de leur travail quotidien, en ajoutant quelques dollars à leur maigre salaire, et quelquefois en le doublant ?

Serait-ce peu de chose que de répandre par le moyen des instituteurs et institutrices la connaissance des mœurs des abeilles et des soins nécessaires chez tous nos fermiers qui pourraient avec peu d'efforts, augmenter sensiblement et presque sans bourse délier, le bien être de leur famille.

Le gouvernement de la province de Québec, je l'espère, prendra des mesures pour réaliser cette importante amélioration dans l'enseignement. Nous devons adresser des remerciements à l'honorable M. Ouimet, surintendant de l'instruction publique, pour l'intérêt qu'il prend à cette importante question. Grâce à lui, les instituteurs auront peut être les moyens d'ajouter à leurs revenus, sans charger le budget.

Le miel non récolté est à jamais perdu, et il s'en forme chaque jour, dans la bonne saison, des quantités incroyables qui s'évaporent. C'est une richesse perdue. Il y a plus : le rôle de l'abeille ne se borne pas à récolter le miel ; sa fonction n'est pas à ce point égoïste ; mais comme tous les insectes de la même famille, les hyménoptères, l'abeille est attirée à la plante par le miel, pour aider celle-ci dans la fécondation, et produire les croisements qui ajoutent à la vigueur des espèces. Si donc la culture de l'abeille se répand, comme nous sommes en droit de l'espérer, non seulement nous ajouterons à nos revenus une récolte perdue, mais nous augmenterons la fécondité et la vigueur de la plupart des plantes que nous cultivons.

Il me reste à remercier l'honorable M. Ouimet de m'avoir choisi pour l'aider dans la tâche qu'il a entreprise ; je n'ai pas l'habitude de parler en public ; mais je compte sur l'indulgence de mon auditoire : si quelque chose manque à mes leçons, ce sera le savoir, non la bonne volonté.

POESIE

Souvenir (1)

Je compris sur terre  
les extases du ciel.

EDOUARD THÉROUZY.

" Avant que le soleil, empourprant le nuage,  
" Disparaisse à nos yeux, derrière le bocage  
" De sapins couronnant le sommet du coteau,  
" O poète rêveur, allons donc, me dit-elle,  
" Allons prier tous deux dans la vieille chapelle  
" Qu'on voit là-bas au bord de l'eau.

" Oui, voici l'instant où, dans leur pieux langage,  
" Les voix de la nature à Dieu chantent hommage  
" Et répètent à l'homme : A genoux ! à genoux !...  
" Avec l'oiseau des champs, la rumeur de la rive,  
" La brise parfumée et la forêt plaintive,  
" Allons, ami, prier pour tous !

" Oui, tandis que, ce soir, poursuivant sa folie,  
" Le monde va courir boire jusqu'à la lie  
" La coupe des regrets aux bords trempés de miel,  
" Sous le regard élément qui, d'en haut, nous contemple,  
" Volons, sans plus tarder, implorer dans son temple  
" Celui qui règne dans le ciel ! "

Et sa main m'entraînait le long du flot sonore,  
Et je marchais, suivant cette enfant que j'adore,  
Comme on suivrait un ango attendri loin des cieux.  
Le vent, chargé d'encens, caressait le feuillage,  
La vague en babillant expirait sur la plage,  
L'oiseau disait ses chants joyeux.

(1) Extrait du volume de poésies intitulé *Les Québécoises*, par W. Chapman, qui vient de paraître chez Darveau, 82, rue de la Montagne, Québec.

Et nous allions, muets, absorbés dans un rêve,  
L'œil errant tour à tour de la bruyante grève  
Aux portes d'or couchant, du beau couchant doré :  
Bientôt, tout enivrés des parfums de la brise,  
Nous heurtâmes du pied le vieux seuil de l'église  
Au portail moussu, délabré.

Le jour, presque mourant, dans la nef solitaire  
Ne versait plus du ciel qu'une pâle lumière  
Que le souffle du soir faisait déjà trembler.....  
Évoquant les échos sous la voûte annulaire,  
Devant le maître-autel, ce mystique calvaire,  
Nous fîmes nous agenouiller.

Elle était près de moi, murmurant sa prière,  
En adoration sur la dalle de pierre,  
Sur le pavé poudreux de l'autique parvis.  
Tel on voit en esprit, sous une forme humaine,  
Un ange aux ailes d'or, aux longs cheveux d'ébène,  
Telle à ce moment je la vis !

Elle priait tout bas, la paupière baissée.  
De longs soupirs gonflaient sa poitrine oppressée  
Comme un flot palpitant qui module un accord :  
Moi je croyais entendre un suave cantique,  
Je croyais voir sur son front sésaphique  
Briller une auréole d'or !

Elle pria longtemps : j'imitai son exemple ;  
Et quand, d'un pas distrait, nous quittâmes le temple,  
Les piliers de la nef par l'ombre étaient voilés,  
L'étoile au front du ciel brillait pure et sereine ;  
Et comme, en cheminant, ma main pressait la sienne :  
" Oh ! me dit elle, vous tremblez ! "

P E D A G O G I E

La gymnastique de l'esprit à l'école primaire

Suite

La seconde partie de l'œuvre de M. Pellissier s'adresse aux enfants de 7 à 10 ans. Elle a pour objet, non pas de faire connaître la nature du *jugement* et du *raisonnement*, mais d'habituer l'esprit à ces opérations, de l'assouplir, d'accroître sa force par un travail gradué.

Dans la première partie, l'élève a appris à *connaître*, à *nommer*, à *qualifier* les objets et les êtres : il est donc en état maintenant de les *juger* et de les *comparer*.

La méthode la plus rigoureuse et la plus logique continue à présider à tous les exercices : la *nature* d'abord, puis *l'origine*, ensuite le *but* ou *l'utilité* des choses et des êtres sont successivement passés en revue et dans le même ordre toujours.

On trouvera peut-être qu'à propos de certaines leçons de ce second volume, quelques préceptes de la morale, quelques règles de conduite aurait pu être naturellement formulées et enseignées aux élèves. L'auteur répond d'avance à cette critique, en rappelant dans sa préface le plan qu'il s'est tracé. Il a pris, successivement et dans l'ordre où elles apparaissent, les diverses facultés de l'enfant ; il n'a pas voulu mettre *tout dans tout*. Ce second volume est consacré au *jugement* : les préceptes de morale trouveront leur place dans la gymnastique plus élevée de la *conscience* et de la *raison*.

Le *dessin* reste toujours un procédé essentiel de la méthode. A toute explication l'enfant doit joindre une esquisse. " Reproduire en *croquis* tout ce qu'il voit, tout ce qu'il rappelle, tout ce qu'il imagine ; faire du dessin un auxiliaire de la pensée, le rendre aussi familier que l'écriture, c'est le but où doivent tendre tous nos efforts."

Nous ne saurions trop approuver l'insistance avec



laquelle M. Pellissier invite les instituteurs à faire dessiner les enfants. Il est ici, d'ailleurs, en conformité parfaite de vues avec l'administration supérieure de l'enseignement, qui vient de décider que le brevet facultatif, pour être considéré comme complet et donner droit aux avantages conférés par la loi du 19 juillet 1876, devra désormais comprendre le *dessin d'imitation*.

Les leçons de ce second fascicule sont naturellement d'un ordre un peu plus élevé que celle de la première partie. Quelques-unes même revêtent un caractère, une apparence presque scientifique : cependant on ne demande jamais à l'élève que de constater des caractères très frappants, qu'il est capable d'observer par lui-même.

Certains mots auront besoin d'être expliqués, à cause des détails plus précis auxquels il convient d'arriver. Pour ses développements, l'auteur recommande aux maîtres l'emploi de la *méthode socratique*, dont la gymnastique de l'esprit d'ailleurs n'est qu'une application.

Il conseille également de faire, de temps en temps, quelques *lectures auxiliaires* à la suite de certaines leçons. Ces lectures, dit-il, en donnant un plus vif intérêt à la leçon, montreront aux enfants que les mêmes questions ont occupé de grands écrivains. C'est un préjugé très répandu, mais très-faux, ajoute-t-il avec beaucoup de raison, que les auteurs de premier ordre sont trop élevés pour les enfants : le privilège des grands esprits est de dire toutes choses de la façon la plus juste et par suite la plus intelligible.

Comme pour le premier fascicule, M. Pellissier a résumé dans un petit tableau les exercices de la seconde partie de sa méthode.

De 7 à 10 ans, dit-il, l'enfant doit, à l'école, à l'église, à la maison, à la ville, à la campagne, à propos des êtres, de l'homme, des forces de la nature :

*Juger*, c'est-à-dire reconnaître la nature, les qualités, l'origine, l'utilité ;

*Comparer*, c'est-à-dire discerner les ressemblances, les contrastes, le bien et le mal ;

*Raisoner*, c'est-à-dire monter des faits aux lois, descendre des principes aux conséquences, en calcul, en hygiène, dans la vie pratique, partout et toujours.

Six livres différents composent ce second fascicule : jugements sur les choses et les êtres ; jugement sur l'homme ; jugements sur l'emploi des choses et des êtres ; comparaisons des choses et des êtres ; raisonnements ; applications diverses. Chacun de ces livres se subdivise à son tour en plusieurs chapitres. Ainsi, le premier livre comprend quatre chapitres : *à la ville, à la campagne, dans les champs, dans les bois* ; et chaque chapitre renferme plusieurs types de leçons. Le premier chapitre, à la ville, par exemple, se compose de six leçons : *la maison, le chien, la souris, la classe, l'église* et une *récapitulation*. Le dernier livre, le sixième, a six chapitres : 1° une *récapitulation générale*, dont les modèles donnés ont pour objet le *verre, le chêne, le bœuf, l'écolier, et le soleil* ; 2° des locutions proverbiales, comprenant des questions résolues et des problèmes à résoudre ; 3° des préceptes d'hygiène sur la conservation et le développement du corps ; 4° des notions sur les nombres ; 5° des lectures expliquées, au point de vue du jugement et du raisonnement (la chanson *Au clair de la lune*, le conte du Petit Poucet, la fable du Loup et l'Agneau) ; 6° les *pourquoi* et les *comment*.

Cette indication suffit pour faire comprendre l'importance des sujets traités dans cette seconde partie de la gymnastique de l'esprit. Voici maintenant trois modèles de leçons que les maîtres pourront imiter et varier à l'infini :

## I

## LA MAISON.

LE MAÎTRE. *Qu'est-ce que la maison ?*

L'ÉLÈVE. La maison est une construction.

*Quel est son caractère distinctif ?* C'est un abri et une habitation.

*Quelles sont ses qualités propres ?* Elle est fermée par une porte et éclairée par des fenêtres.

*Comment peut-elle être ?* Elle peut être petite ou grande.

*De quelles parties se compose-t-elle ?* Elle se compose ordinairement d'une cave ou d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée, d'un ou de plusieurs étages, de combles ou greniers.

*Que contient-elle ?* La maison contient une ou plusieurs familles.

*Où peut-elle être ?* Elle peut être bâtie dans un village ou dans une ville, ou isolée.

*En quoi est-elle ?* Elle est en moellons, en briques ou en pierres.

*Par qui a-t-elle été faite ?* Elle a été construite sur les plans d'un architecte, par le concours du maçon, du charpentier, du couvreur, du menuisier, du fumiste, du peintre, etc.

*Pourquoi a-t-elle été faite ?* Elle a été faite pour offrir à l'homme un abri contre les intempéries de l'air.

*À quelles conditions est-elle bonne ?* La maison est bonne à la condition d'être solide, bien close, bien éclairée et facile à chauffer.

*Quels avantages offre-t-elle ?* Elle a l'avantage de donner à l'homme la sécurité en lui assurant le repos, la santé, la possibilité de conserver ses épargnes ; enfin, elle attache l'homme qui la possède au pays où elle est bâtie et dont les lois protègent sa vie et les fruits de son travail.

Cette leçon doit être lue à haute voix, apprise par cœur et récitée. EXERCICES : 1° Le Maître dessine sur le tableau noir une partie de la maison : *porte, fenêtre, cheminée*, etc. L'Élève reproduit ce dessin sur son ardoise ou sur son cahier, et il indique de vive voix ou par écrit le nom, les propriétés, la forme, les parties, le lieu, la matière, l'auteur, la destination, les conditions, l'utilité, etc. — 2° Le Maître indique les qualités, les propriétés, la forme, l'usage, etc., d'un objet. L'Élève nomme l'objet et le dessine. EXEMPLE : Le Maître : *Quel est l'instrument de fer qui sert à ouvrir et à fermer une porte ?* L'Élève nomme et dessine une clé.

COMPOSITION ORALE OU ÉCRITE : Le Maître dit ou dicte : *Le toit est — Il est disposé en — Il est fait en — Il est construit par — Il sert à — Il n'est bon que si —* L'Élève complète toutes ces propositions de vive voix ou par écrit.

ACTE DE COMPOSITION : Récompense à qui nommera le plus de qualités distinctives de la maison, des murs, du toit, etc.

ACTE DE COMPOSITION : Le Maître énonce ou dicte une liste de substantifs ; l'Élève ajoute de vive voix ou par écrit si c'est le nom d'un objet, d'un être ou d'une qualité. EXEMPLE : *Tulipe, chose ; solidité, qualité ; cheval, être ; bleu, qualité ; marbre, chose*, etc.

Chacune des parties de la maison, chacun des meubles qu'elle contient peut être l'objet d'une étude semblable.

## II

## LE VERRE.

LE MAÎTRE. *Qu'est-ce que le verre ?*

L'ÉLÈVE. Le verre est un corps produit par l'industrie de l'homme.

*Quel est son caractère distinctif ?* Il est à la fois solide et transparent.

*Quelles sont ses qualités propres ?* Il peut être fondu et recevoir alors les formes et les couleurs les plus variées.

*Comment peut-il être ?* Il peut être plus ou moins épais, suivant l'usage auquel il est destiné.

*De quoi est-il composé ?* Les éléments dont il se compose sont le sable, la chaux et la soude fondus ensemble.

*Quels sont ses différents états ?* On distingue de la façon la plus simple le verre à bouteille, le verre à vitres et le cristal.

*Par qui est-il fait ?* Les ouvriers qui fabriquent le verre s'appellent verriers. Ils travaillent dans les usines qu'on appelle verreries.

*Pourquoi est-il fait ?* Les bouteilles et les flacons sont destinés à contenir et à conserver les liquides ; les verres à vitres servent à garnir les fenêtres ; les glaces servent à fabriquer les miroirs.

*Quels avantages offre-t-il ?* C'est un des produits qui servent le plus au bien-être de l'homme, surtout par les vitres qui le protègent contre le froid, sans le priver de la lumière.

*Quels sont ses inconvénients ?* Le verre offre ces inconvénients qu'il est fragile et que ses débris sont coupants.

*Comparez le verre au bois.*

Si l'on compare le verre avec le bois, on remarquera les ressemblances suivantes : ce sont deux corps solides, fort employés par l'homme pour la construction des maisons et pour les ustensiles de ménage ; ils peuvent être teints de couleurs diverses et recevoir les formes les plus variées. Ces deux corps diffèrent en ce que le bois est un produit de la nature, le verre est un produit de l'industrie humaine ; le bois est opaque, le verre est transparent ; le bois flambe et se réduit en cendres, tandis que le verre craque, se brise et fond.

*Quels sont les raisonnements les plus simples sur la nature et l'usage du verre ?*

Le verre laisse passer la lumière et la chaleur ; voilà pourquoi une porte vitrée est préférable à une porte pleine. Sous la forme de miroir, le verre réfléchit vivement la lumière ; voilà pourquoi des glaces sur les murs d'une chambre lui donnent plus de jour et de gaieté. Le verre est préférable à toute autre substance pour faire des vases à conserver les boissons, parce qu'il est impénétrable et ne communique aucun goût au contenu. Une vitre blanche s'adapte dans les cadres qui contiennent certains dessins, parce qu'elle les protège contre la poussière et les taches, et qu'en même temps elle permet de voir ces images comme si elles n'étaient pas couvertes.

Sur le modèle de cette révision, tous les objets de l'école, de l'église, de la maison, de la ferme, etc., peuvent fournir la matière de jugements, de comparaisons et de raisonnements. Bien d'autres exemples peuvent atteindre le même but ; en voici quelques-uns :

**EXERCICE :** Le Maître dicte ou écrit sur le tableau quelques mots se rapportant à un même objet. — L'Élève doit faire entrer ces mots dans une suite de propositions. **EXEMPLE :**

Le Maître : *Acier, coupant, pointu, lame, manche, crayon, précaution.* — L'Élève : Le canife est en acier ; il est composé d'une lame et d'un manche ; la lame est coupante et pointue ; l'enfant peut s'en servir pour tailler son crayon ; mais il doit user de précaution pour ne pas se blesser, etc. — L'élève devra dessiner, l'un à côté de l'autre, un canife et un crayon.

III

LE LOUP ET L'AGNEAU.

**LE MAÎTRE.**—*Quels sont les personnages de cette fable ?*

**L'ÉLÈVE.**—Les deux personnages de cette fable sont le loup et l'agneau.

*Quels sont leurs caractères ?* Le loup est féroce, et l'agneau est faible et doux.

*Où se rencontrent-ils ?* Ils se rencontrent sur le bord d'un ruisseau.

*Comment est le ruisseau ?* Ce ruisseau a une onde pure, parce qu'il a un courant rapide.

*Que faisait l'agneau ?* L'agneau se désaltérait.

*Comment était le loup ?* Le loup était à jeun, poursuivi par la faim et cherchant aventure, c'est-à-dire cherchant une proie.

*Comment s'engage le dialogue ?* C'est le loup qui parle le premier, parce qu'il est plein de rage.

*De quoi accuse-t-il l'agneau ?* Il se plaint que l'agneau trouble l'eau et il l'accuse de hardiesse et de témérité, les deux défauts les plus opposés au caractère de l'agneau.

*Comment répond l'agneau ?* L'agneau répond d'un ton doux et humble, appelant le loup : " Sire " et " Votre Majesté. "

*Quelle raison donne-t-il ?* Comme il est à plus de vingt pas au-dessous du loup, il ne peut troubler l'eau que boit le loup.

*Quelle est la seconde accusation du loup ?* Alors le loup accuse l'agneau d'avoir médité de lui l'eau passé.

*Que répond l'agneau ?* A cette accusation aussi fautive que la première, l'agneau répond qu'il n'était pas né l'eau passé ; la preuve en est qu'il tette encore sa mère.

*Quel est le troisième grief du loup ?* Alors le loup accuse, à peu près au hasard, le frère de l'agneau, puis quelqu'un de ses parents, enfin les bergers et les chiens.

*Comment se termine la discussion ?* Fatigué des répliques de l'agneau et sans attendre une dernière réponse, le loup l'emporte pour le manger au fond des forêts.

*On comprend pourquoi je n'ai pas cité la morale qui est au début de cette fable ; le sens ironique ou détourné du mot MEILLEURE est assez difficile à faire comprendre à des enfants ; je ne veux pas dire impossible ; rien n'est impossible à l'ingénieuse affection des mères, mais cette explication demanderait plus de développements qu'il n'est possible d'en donner ici.*

Nous n'avons encore que des éloges à donner à cette seconde partie de l'œuvre de M. Pellissier. Peut-être trouvera-t-on que d'autres questions auraient pu être posées à propos des sujets choisis. M. Pellissier ne le niera point. Ce sont des modèles, des spécimens de leçons qu'il donne. C'est une voie qu'il indique dans laquelle il désire voir entrer les instituteurs de l'enfance, et il leur souhaite généreusement de faire " plus et mieux " que lui. Certaines réponses pourraient peut-être aussi être critiquées. La définition du verre, par exemple, citée plus haut, si elle embrasse tout le défini, convient-elle bien au seul défini ? Evidemment non. Il y a beaucoup d'autres corps que le verre, qui sont produits par l'industrie de l'homme. Mais cette première réponse, qu'on peut trouver trop générale, est précisée et développée par ce qui suit.

Sans doute, ces deux premiers fascicules sont excellents à tous les points de vue, et ils suffiraient à assurer à M. Pellissier la reconnaissance des élèves et des maîtres. Voyons maintenant si les trois derniers sont dignes de leurs devanciers.

A. L.

(A continuer)

**Pestalozzi**

Parmi les propagateurs de l'instruction élémentaire, le premier rang est dû à Pestalozzi, ce héros de l'école, ce lutteur infatigable pour le relèvement du peuple par l'éducation. Sa méthode a transformé les écoles de la Suisse et de l'Allemagne, et, au congrès de 1872, les instituteurs réunis à Berlin demandèrent qu'on y revint dans l'organisation des écoles normales.

M. Roger de Guimps, qui a été à Yverdon l'élève de Pestalozzi, vient de nous donner une histoire intéressante de sa vie et un exposé lumineux de ses principes. Outre ses souvenirs personnels et ceux de ses disciples, il a étudié avec un soin pieux tout ce qui forme les œuvres de Pestalozzi (16 vol. dans la dernière édition allemande), ainsi que les nombreuses publications qui ont propagé sa méthode. L'index bibliographique que donne M. de Guimps occupe 4 grandes pages in-8 ; nous n'y avons trouvé pour la France que quatre noms : Mme de

Stœl, qui a analysé la méthode de Pestalozzi dans son livre célèbre : *De l'Allemagne* (1810);—A. Julien, élève de Pestalozzi, qui a publié à Milan, en 1812, un *Précis sur l'Institut d'Yverdon* et un *Exposé de la méthode de Pestalozzi*;—F. Cuvier, qui proposait de l'appliquer dans un *Plan d'organisation pour les écoles primaires* (1815);—enfin Ch. Pompée, mort il y a quelques mois, qui vit couronner par l'Institut son *Etude sur la vie et les travaux de Pestalozzi* (1850).

Mais ce qui nous a surtout frappé, c'est l'accueil si différent fait aux idées de Pestalozzi en 1802 par le premier consul de la république française, et en 1807 par le gouvernement prussien.

Pestalozzi fut au nombre des députés envoyés à Paris, en décembre 1802, pour traiter de la réorganisation de la République helvétique. Il en profita pour demander une audience au premier consul et essayer de le convertir à ses idées éducatrices. Elle lui fut refusée. Bonaparte répondit qu'il avait autre chose à faire qu'à discuter des questions d'a, b, c. Néanmoins il chargea le sénateur Monge d'entendre Pestalozzi : "Monge, l'inventeur de la géométrie descriptive, le fondateur de l'école polytechnique, était un esprit large et profond, sérieux et pénétrant : il écouta Pestalozzi avec patience ; il ne se lassa pas de lui demander les explications nécessaires, il le comprit ; puis, après avoir bien réfléchi aux plans qu'il lui proposait, il répondit en quatre mots : *C'est trop pour nous !*"

Plus tard, il est vrai, une commission dont le rapporteur fut M. de Wailly, proviseur du lycée Napoléon, jugeant les résultats obtenus par Naef, élève de Pestalozzi, dans une école d'orphelins, déclara que la méthode pourrait être fort utile aux enfants que l'on destine aux arts mécaniques ; de son côté, le philosophe Maine de Biran, étant sous-préfet de Bergerac, fit venir dans la Dordogne un professeur formé à Berthoud, afin de recommander les principes de Pestalozzi. Tout cela n'aboutit à aucune réforme sérieuse ; d'ailleurs l'enseignement primaire n'était pas alors organisé et n'existait guère que dans les villes.

Mettons en regard la conduite du gouvernement prussien.

Lorsque Frédéric Guillaume III vit sa monarchie ébranlée par la perte d'une seule bataille (Jéna), il embrassa avec courage le moyen lent de la relever par l'éducation du peuple. Tout le monde s'associa à ses efforts et répondit aux appels éloquents de Fichte qui, dans ses discours prononcés à Berlin durant l'hiver de 1807-1808, proclamait que l'éducation est le seul moyen de relever les peuples et faisait connaître Pestalozzi. La noble reine Louise, retirée à Königsberg, écrivait dans son journal intime : "Je lis *Léonard et Gertrude*. J'aime à me transporter dans ce village de Suisse. Si j'étais maîtresse de mes actions, je me mettrais en voiture, je partirais pour la Suisse, afin de voir Pestalozzi ; je serrerais cordialement sa main, et mes yeux pleins de larmes lui diraient ma reconnaissance." Plus tard, quand Zeller vint appliquer à Königsberg la méthode de Pestalozzi, la reine prit un vif intérêt à cet essai et alla souvent elle-même visiter la nouvelle école.

La Prusse envoya successivement à l'Institut de Pestalozzi 17 élèves qui y restèrent chacun trois ans aux frais de l'Etat. La Hollande et le Danemark en envoyèrent aussi, et pour l'Allemagne on en compta jusqu'à quarante à la fois. La Saxe s'appropriait surtout la réforme scolaire de Pestalozzi sous la direction de Justus Blochmann, son ancien élève. Aussi a-t-elle obtenu le premier rang pour l'enseignement primaire aux diverses expositions internationales, et tout récemment à celle de Vienne.

Ajoutons enfin que c'est à Pestalozzi que le savant Ch. Ritter, le rénovateur des études géographiques au dix-

neuvième siècle, a dédié le premier volume de son célèbre ouvrage. Quarante ans après son séjour à Yverdon, il disait : "C'est Pestalozzi qui m'a ouvert la voie, et ce qu'il m'a été donné de faire, je me plais à le lui reporter comme lui appartenant."

L'action puissante qu'exerçait Pestalozzi était toute morale ; elle était due à la chaleur de ses convictions, à la simplicité et à l'enchaînement de sa méthode, enfin au plaisir que l'élève éprouvait à ce qui lui semblait une découverte personnelle.

La vie de cet illustre pédagogue fut semée d'inquiétudes et de peines de tous genres ; les unes venaient de ses propres maladresses, surtout de son imprévoyance, les autres lui étaient causées par certains de ses collaborateurs, par ceux à qui il avait ouvert son âme et qu'il avait honorés de sa confiance.

Nous allons esquisser rapidement cette carrière agitée en prenant pour guide l'intéressant ouvrage de M. de Guimps.

Ce fut le 12 janvier 1716 que naquit à Zurich Henri Pestalozzi ; il descendait d'une famille italienne qui avait dû s'exiler après avoir embrassé le protestantisme. Son père, chirurgien d'une certaine réputation, mourut cinq ans après, laissant à sa veuve très-peu de fortune et trois enfants à élever. Il avait recommandé sur son lit de mort à sa bonne servante Babeli de ne pas abandonner sa femme et ses enfants ; grâce à l'ingénieuse économie de cette fille dévouée, Mme Pestalozzi put élever convenablement ses enfants et garder un rang honorable à Zurich. Les impressions de son enfance agirent fortement sur Pestalozzi : "Elevé, nous dit M. de Guimps, par des femmes seulement, privé de l'influence virile d'un père, né d'ailleurs avec un corps chétif, il demeura timide, mobile, impressionnable, et on a pu dire qu'il y avait en lui *autant de la femme que de l'homme*."—"Dès mon enfance, dit-il lui-même, j'ai toujours été le jouet de tout le monde. De petits enfants, mes camarades d'école, m'envoyaient déjà où ils ne se souciaient point d'aller, et j'y allais ; je faisais tout ce qu'ils voulaient. Quoique assidu au travail et apprenant bien certaines choses, je n'avais pas du tout leur habileté dans les exercices de chaque jour."

A partir de l'âge de neuf ans, le jeune Henri alla chaque année passer ses vacances chez son grand-père, pasteur à Hönngg, village à une lieue de Zurich. C'est là qu'il conçut la première idée de cette vie de dévouement à laquelle il devait se consacrer plus tard. Il était heureux de s'associer selon ses forces au bien que faisait son aïeul aux paysans de sa paroisse, et il résolut d'être pasteur à son tour.

Parvenu au terme de ses études théologiques, il échoua complètement comme prédicateur, ce qui le fit renoncer à la carrière ecclésiastique pour l'étude du droit.

Là encore il était animé du désir de venir en aide à ses semblables. Il prit part à un mouvement libéral qui avait pour but d'affranchir les populations des campagnes de la domination de quelques familles privilégiées de Zurich, mais la tentative n'eut pas de succès. Pestalozzi, condamné à une amende, affligé de l'exil d'un de ses amis, renoua enfin à toute carrière publique pour tourner ses pensées vers l'agriculture.

Quand il se rendit à Kirchberg, près de Berne, en 1767 pour faire, auprès de Tschiffeli, l'apprentissage des travaux agricoles, il était fiancé à Anna Schultess, plus âgée que lui de sept ans et qu'il avait connue dès son enfance. Il avait su gagner son affection par la bonté de son cœur et l'étendue de son esprit et lui faire accepter ses projets de vie champêtre, embellis de vœux philanthropiques.

Il l'épousa en 1769, après avoir acquis un domaine d'une centaine de journaux dans la plaine de Birr, en Argovie,

Le père d'un de ses amis avait consenti à placer 15,000 florins (37,000 fr. environ) dans cette entreprise.

Les essais agricoles de Pestalozzi ne réussirent pas, et les dépenses auxquelles il fut entraîné par des constructions amenèrent bientôt la gêne dans le jeune ménage. Le bailleur de fonds se retira au bout de deux ans en faisant quelque perte. Toutefois Pestalozzi ne se décourageait pas; il amendait avec de la marne ses champs sablonneux de Neuhof, et joignait à l'agriculture, pendant l'hiver, les fabrications des étoffes de coton.

Dans le courant de 1770, un fils lui était né.

C'est en s'occupant de l'éducation de son cher Jacobli, que Pestalozzi fut amené à réformer les idées de J. J. Rousseau qu'il avait d'abord partagées. Rien de plus curieux que le journal où il suit le développement de son fils à partir de l'âge de trois ans. Nous en citerons quelques passages où apparaît déjà sa méthode.

“ 2 février 1771. Je cherchai à bien faire saisir à Jacobli la signification des nombres, dont jusqu'à présent il ne connaissait que les noms, les répétant par cœur, sans y attacher un sens précis. C'EST UN IMMENSE OBSTACLE POUR PARVENIR A LA VÉRITÉ QUE DE CONNAÎTRE DÉJÀ LES MOTS SANS QU'ILS SOIENT LIÉS A UNE JUSTE IDÉE DES CHOSSES..... Pourquoi ai-je eu la folie de lui laisser ainsi prononcer des mots importants sans avoir soin d'y joindre en même temps une idée claire de leur signification.

“ 13 février. Les soins que nous avons donnés à Jacobli pendant sa maladie (huit jours) l'ont rendu plus volontaire. Je pris une de ses noix pour la casser; il crut que je voulais la manger et poussa des cris de colère. Je le regardai froidement; puis, sans lui dire un seul mot, je pris une seconde noix et je les mangeai toutes deux devant ses yeux. Il continua à pleurer, je lui présentai le miroir; il s'enfuit pour se cacher.....

“ Père ou instituteur, évite surtout le désordre et l'agitation! que la plupart de tes exercices se fassent avec ordre, avec tranquillité! Les plus grandes joies viennent d'une longue et paisible recherche. NE FAIS PAS PESER TES CONNAISSANCES SUR TON ENFANT, mais laisse la vérité venir à lui; fais passer et repasser sans cesse devant ses yeux tous les objets qui peuvent l'instruire et le développer.

“ 14 février. Aujourd'hui je suis content: il apprenait volontiers. J'ai joué avec lui; j'ai fait le cavalier, le boucher, tout ce qu'il voulait.

“ Je tracai quelques lignes droites pour le faire dessiner. Füssli (peintre zuricois) me dit: “ Que tout ce que vous faites soit complet; ne passez pas de l'a au b avant que l'a soit connu, et ainsi de tout.”

Ne te hâte point d'avancer, mais reste au premier pas jusqu'à ce qu'il soit bien fait; ainsi tu éviteras la confusion et la dissipation.

“ 15 février. Je note aujourd'hui une habitude de mon enfant, qui montre son adresse, mais qui m'oblige à une grande vigilance. Lorsqu'il demande quelque chose, il commence toujours par combattre les motifs pour lesquels il pense qu'on refusera, ou par exposer ceux par lesquels il espère obtenir: “ Maman, je ne le casserai pas, je veux seulement le regarder, je m'en servirai pour apprendre, “ .... je n'en veux qu'un seul.” Il ne faut pas que sa ruse lui réussisse. Une demande franche et nette nous serait bien plus précieuse. Quand il emploie de pareils détours, nous devons l'obliger à reprendre le droit chemin et peut-être lui refuser ce qu'il n'a pas demandé directement.

“ Pour obtenir facilement l'obéissance, il est très-important de s'assurer que les enfants connaissent réellement ce qui est défendu. Rien ne produit une si amère irritation que l'ignorance punie comme une faute.

“ 19 février. Je me trouve parfois gêné pour avoir supprimé, avec toute pédanterie, le ton d'autorité du

maître. Où trouverai-je la limite entre la liberté et l'obéissance, à laquelle la vie sociale nous oblige à nous habituer de bonne heure..... LA LIBERTÉ EST UN BIEN; L'OBÉISSANCE EN EST UN ÉGALEMENT. NOUS DEVONS RÉUNIR CE QUE ROUSSEAU A SÉPARÉ; frappé des vices d'une folle contrainte qui ne fait qu'abaisser l'humanité, il n'a pas trouvé de limite à la liberté.”

Dans l'hiver de 1774 à 1775, Pestalozzi résolut de remplacer dans son exploitation les ouvriers salariés par des enfants qu'il recueillerait sous son toit et qu'il tirerait de la misère. Il en réunit une vingtaine, la plupart petits mendians ramassés sur les chemins; il leur témoignait l'affection d'un père, les ayant toujours autour de lui, au jardin, aux champs, dans la maison. Il ne se pressait pas de leur apprendre à lire et à écrire, mais il les occupait pendant le travail à des exercices de langage dont les sujets étaient fournis par ce qui se passait sous leurs yeux, et il leur faisait répéter des passages de la Bible jusqu'à ce qu'ils les sussent par cœur.

Ce premier essai parut très satisfaisant. Les petits mendians étaient devenus méconnaissables: leur physionomie annonçait la santé et la gaieté; ils réussissaient et prenaient plaisir aux divers travaux; leurs sentiments semblaient répondre aux soins dont ils étaient l'objet. Pestalozzi fut encouragé à étendre cette œuvre, et il fit dans ce but aux amis de l'humanité un appel qui fut bien accueilli.

Dans le développement donné à cette tentative pour la régénération du prolétariat, Pestalozzi se trouva bientôt en présence de difficultés au-dessus de ses forces, et contre lesquelles son caractère sensible et bon ne pouvait lutter. Il recevait les enfants sans passer aucun contrat, et sa maison devint le refuge de drôles dont les parents favorisaient les mauvais penchans; ils s'échappaient au bout de quelques jours, avec les vêtements neufs qui leur avaient été procurés, et portaient au loin le discrédit de l'établissement.

Malgré les efforts de Pestalozzi, la situation alla toujours en s'empirant de 1778 à 1780; une gêne excessive était survenue; sa femme dévouée avait apporté à l'œuvre tout son patrimoine; il était épuisé et tout crédit avait disparu. Il fallut que les amis de Pestalozzi intervinsent pour lui conserver un abri et le sauver d'un dénûment absolu. Ce fut surtout une servante dévouée, Elizabeth Naef, qui vint au secours du malheureux ménage de Neuhof. Elle servit plus tard à Pestalozzi dans *Léonard et Gertrude*, son ouvrage le plus connu.

“ Si Pestalozzi, dit M. de Guimps, a échoué dans son essai pour la régénération des enfants vicieux, il s'est trouvé des hommes pour recueillir ses idées et réaliser ses vues. Le théâtre de son échec, en Argovie, ne compte plus de mendians; on y trouve une population laborieuse et aisée, des terres bien cultivées et de bonnes écoles. Il est des ruines dont la poussière est féconde.”

Hors d'état de recommencer aucune expérience pratique, Pestalozzi se mit à faire connaître ses idées au public, et il écrivit la *Soirée d'un Ermite*, que son généreux ami Iselin publia dans les *Ephémérides* de Bâle en mai 1780. Ce sont 180 aphorismes formant par leur ensemble comme une théorie de l'éducation. Nous en citerons quelques-uns qui caractérisent les vues et le style de Pestalozzi.

“ Homme, c'est en toi-même, c'est dans le sentiment intérieur de tes forces, qu'est l'instrument de la nature pour ton développement.

“ La voie de la nature, qui développe les forces de l'humanité, doit être facile et ouverte à tous; l'éducation qui produit la vraie sagesse et la tranquillité de l'âme doit être simple et à la portée de chacun.

“ La nature développe toutes les forces de l'humanité par l'exercice, et c'est leur usage qui fait leur accroissement.



"Homme, père de tes enfants, ne pousse point leur esprit au loin, avant qu'il ait acquis de la force par un exercice à sa portée; et garde-toi de la dureté et de la contrainte.

"La marche artificielle de l'école met partout, et à la hâte, l'ordre des mots avant l'ordre de la libre nature qui ne se presse pas et sait attendre, c'est pourquoi elle ne donne au développement de l'homme qu'un éclat trompeur sous lequel se cache le défaut de la force naturelle intérieure, mais qui contente des temps comme notre siècle.

"Les rapports domestiques de l'homme sont les premiers et les plus importants de sa nature. C'est pourquoi, maison paternelle, tu es la base de l'éducation de l'humanité.

"Maison paternelle, école des mœurs privées et publiques!"

Ce furent ensuite les instances du libraire Füssli de Zurich qui déterminèrent Pestalozzi à écrire. Il résista d'abord quelque temps. "Il y a dix ans, disait-il, que je n'ai rien lu et que je ne vis qu'avec des gens illettrés, je ne serais pas en état d'écrire sans faute." Cependant il finit par se laisser persuader. "J'aurais fait des perruques, dit-il plus tard, pour donner du pain à ma femme et à mon enfant."

Il eut l'idée de mettre en scène les paysans qu'il connaissait si bien, avec leurs vices et leur misère, mais aussi avec les éléments de régénération, de force et de vertu qui se trouvent en eux malgré leur abaissement. C'est ainsi que fut conçu *Léonard et Gertrude*; n'ayant pas de quoi acheter du papier, il écrivit dans les interlignes d'un vieux livre de comptes. Iselin de Bâle mit le manuscrit en état d'être imprimé et persuada au libraire Decker de Berlin, de se charger de cette publication, pour laquelle l'auteur reçut 6 thalers (21 fr.) par feuille.

*Léonard et Gertrude* parut en 1781 et eut un prompt et légitime succès. La société économique de Berne adressa à l'auteur une lettre de publication avec un don de 50 florins et une médaille d'or de même valeur portant une couronne de chêne avec ces mots: *Civi oprimo!* Pestalozzi fut visité par une foule de personnages importants, dont plusieurs voulurent l'attirer auprès d'eux; mais il tint à rester à Neuhof.

Nous ne pouvons mieux donner une idée de cet ouvrage, qu'en empruntant l'analyse et le jugement de M. de Guimps.

"*Léonard et Gertrude* n'est qu'un récit simple, mais animé et émouvant, de cette vie de village que Pestalozzi connaissait si bien. Léonard est un homme honnête et plein de bonnes intentions, mais faible et adonné au vin; tantôt son amour pour sa femme et ses enfants, dont il cause la perte, lui fait prendre les meilleures résolutions; tantôt l'influence des mauvais sujets du village l'entraîne encore au mal. Gertrude, sa femme (on sait que c'est Elizabeth Naef), est une excellente mère de famille, douce, laborieuse et pleine de sens. A force de patience, de travail et de persévérance, elle sauve sa famille en sauvant son mari. Le bailli Hummel est en même temps l'amburgeiste du village de Bonal; c'est un homme méchant et rusé; il abuse de sa position pour attirer chez lui les hommes faibles, pour les forcer de boire et de s'endetter, et il les pousse à la ruine afin de s'enrichir de leurs dépouilles. Arner, le nouveau seigneur du village, a des idées élevées et un cœur généreux; il aime les paysans comme un père; c'est lui qui soutient Gertrude dans sa détresse, et qui déjoue les projets du bailli.

"Dans *Léonard et Gertrude*, les caractères sont tracés avec une telle supériorité, qu'après avoir lu ce livre, on croit en connaître tous les personnages pour avoir vécu avec eux. Ce n'est pourtant point là son principal mérite; ce roman n'était pour Pestalozzi qu'un nouveau moyen de populariser ses idées en faisant voir comment l'éduca-

tion peut relever le peuple et faire son bonheur. C'est à Gertrude qu'il prête ses vœux sur la manière d'instruire les enfants et de les faire travailler dans le sein de la famille; et c'est Arner qu'il charge de prouver tout ce que peut une administration bienveillante et éclairée pour sauver et moraliser le pauvre. Mais, dans ce volume, le naturel de l'action est si parfait que l'intention d'instruire n'y paraît jamais."

Pestalozzi voulut continuer l'histoire commencée avec tant de succès et présenter un tableau complet de l'amélioration du village de Bonal. Il publia de 1783 à 1787 trois autres volumes qui eurent beaucoup moins de vogue que le premier à cause du ralentissement de l'action et des développements trop grands qui y sont donnés aux questions éducatives et économiques. Toute l'activité de Pestalozzi se porta de 1781 à 1787 sur la publication de ses idées. En 1782, il fit paraître, avec l'aide et les conseils d'Iselin, un journal hebdomadaire de 16 pages in-12 sous ce titre: *Ein Schweitzer Blatt* (une feuille suisse), où il déploya librement toute la richesse et toute l'indépendance de sa pensée. Il y traitait les questions d'éducation dans leurs rapports avec l'organisation sociale, les mœurs et les coutumes. Il s'occupa notamment de la réforme des prisons à la demande de l'empereur d'Autriche, Joseph II, et du grand duc de Toscane, Léopold, et il est permis de croire que Pestalozzi ne fut pas sans influence sur le progrès de ces institutions dans ce dernier pays. Néanmoins toutes les réformes demandées par la *Feuille suisse* ne plurent pas à ses lecteurs, et elle ne parut qu'une année.

Après cette période littéraire assez féconde, Pestalozzi, qui avait recouvré sa santé et ses forces, se consacra avec ardeur, pendant dix ans, à la culture des terres qui lui restaient. Ce fut alors qu'il entra en relation avec le célèbre Fellenberg d'Hofwil, chez qui se trouvaient toutes les qualités qui manquaient à Pestalozzi: le sens pratique, la prudence, la fermeté et le talent d'administrer.

La Révolution française attirait vivement l'attention du patriote zuricois; par un décret solennel du 26 août 1792, l'assemblée nationale lui avait conféré le titre de citoyen français, ainsi qu'aux contemporains qui avaient honoré l'humanité: Washington, Wilberforce, Klopstock, Kosciusko, etc.

B. C.

(à suivre)

## BULLETINS

## SCIENCES

—Les loups, dit-on, ne se mangent pas entre eux. Nous n'en voudrions pas répondre. Dans tous les cas, il n'en est pas de même, paraît-il, des serpents. Une de ces horribles bêtes, en cage en ce moment au Jardin zoologique de Londres, y a dévoré un nombre énorme de malheureuses couleuvres. Dans un journal américain d'il y a quelques années, le professeur Cope a décrit les mœurs "ophiphages" de l'"oxyrrhopus plumbeus", serpent d'assez grosse espèce qui abonde dans les régions intortropicales de l'Amérique. Un de ces serpents, tiré de la Martinique, avait avalé un jour aux trois quarts un grand serpent "fer-de-lance", le plus grand des serpents venimeux américains. L'"oxyrrhopus" avait saisi le fer-de-lance par le museau, excellent moyen de le museler et de l'empêcher de mordre. Il en était aux trois quarts de la longueur de sa victime, lorsqu'il fut pris sur le fait et conservé par un naturaliste collectionneur. Plus récemment, M. Gabb rapporta de Costa-Rica un spécimen du même ophidien, de 5 pieds de longueur, qui avait avalé près de 3 pieds d'un grand serpent inoffensif long de 6, le "herpetrodryas carinatus". La tête



de celui-ci était déjà digérée en partie ; les 3 pieds de longueur qui sortaient de la bouche de l'oxyrrhopus étaient à l'état sain.

L'oxyrrhopus est absolument inoffensif, bien que d'habitudes irritables. Le professeur Copo est d'avis que l'introduction de ce reptile dans les régions infestées de serpents venimeux, comme la Martinique, serait suivie d'excellents résultats. Voilà un genre d'acclimatation auquel on n'avait probablement pas songé encore. Le "maia elaps" indien, qui est aussi un mangeur de serpents, ne ferait pas l'affaire assurément, car il est lui-même de l'espèce la plus venimeuse.

—Si l'on abat sans relâche bœufs et moutons pour l'alimentation nationale, l'industrie des travaux d'ivoire, industrie de luxe naturellement, exige, d'autre part, un bien grand massacre d'éléphants. Ceux-ci, il est vrai, ne paissent pas précisément sur les bords fleuris de la Tamise. La quantité d'ivoire importée en Angleterre s'élève annuellement à 650 tonnes, dont plus de la moitié entre dans la consommation intérieure. Les couteliers de Shemeld seuls en emploient 200,000 kilogrammes par an. Pour obtenir cette quantité d'ivoire importé annuellement dans la seule Angleterre, il faut abattre tous les ans cinquante mille éléphants. Si l'on y ajoutait tous ceux dont l'ivoire est dirigé sur d'autres pays, on reculerait à l'idée du carnage que le luxe fait faire de ces animaux.

Bombay et Zanzibar exportent annuellement 160 tonnes d'ivoire ; Alexandrie et Malte, 180 tonnes ; la côte occidentale d'Afrique, 20 tonnes ; le Cap, 50 tonnes ; Mozambique, 14 tonnes. L'ivoire arrive à Bombay de tous les pays méridionaux de l'Asie et de la côte occidentale de l'Afrique ; une grande partie de cet ivoire est embarqué pour les marchés chinois et indiens, le reste vient en Europe. L'Égypte et Malte reçoivent l'ivoire de l'Afrique centrale et septentrionale et du Nil. Les plus grandes défenses s'obtiennent des éléphants africains ; elles s'exportent par le Zanzibar. Cet ivoire est de plus belle qualité, opaque, tendre et ne se fendant pas. L'ivoire d'Ambriz et du Gabon est appelé "argent gris" ; il est supérieur encore et très recherché. L'ivoire de Siam est apprécié pour la finesse de son grain.

On sait qu'on utilise aussi l'ivoire fossile des régions arctiques. Cet ivoire, est-il besoin de le dire ? est en infiniment moins grande quantité sur le marché ; il est d'ailleurs de nature tout aussi bonne que l'autre et se travaille aussi bien que le moderne.

—L'Afrique, en fait de zoologie surtout, est le pays des merveilles. Pline l'a dit avant nous. N'est-elle pas la patrie du phénix, que les bons habitants d'Héliopolis étaient appelés à voir une fois tous les cinq cents ans venir leur annoncer la mort de son père, dont il rapportait du fond de l'Arabie les restes vénérés pour les déposer dans le temple du Soleil, où cet oiseau rarissime avait un tombeau de famille ? L'Afrique est aussi le pays des éléphants, des rhinocéros, des hypopotames. Mais, pour le moment, c'est d'une moins grosse bête que notre chronique veut vous entretenir. Il s'agit tout simplement d'une petite rainette, d'une vulgaire grenouille d'arbre (*R. polypedates*) des régions tropicales de l'Afrique occidentale. Ce petit batracien a pour déposer ses œufs une méthode fort originale. Comme ses congénères, la grenouille en question enveloppe ses œufs dans une masse albumineuse à consistance de gelée, que tout le monde a plus ou moins souvent rencontrée dans les herbes des ruisseaux. Mais, au lieu de confier à l'eau cette espèce de gélatine, elle l'attache aux feuilles des arbres qui bordent les cours d'eau ou surplombent un étang ou une mare quelconque. En ce lieu, l'albumine sèche rapidement, formant sur la feuille une sorte d'enduit glacé, de vernis, qui tient emprisonnés dans une solide enveloppe les œufs non fécondés. Quand vient la saison des pluies, l'albumine s'amollit et tombe en entraînant les œufs dans le marais qui est au dessous et qui en ce moment est plein d'eau. C'est là que le mâle rencontre la masse.

—L'auteur des découvertes dans la plaine de Troie, M. Schliemann, est en train d'exécuter en ce moment des fouilles sur le territoire de l'ancienne ville de Mycènes, en Grèce. Le journal grec *l'Argolide*, publié à Nauplie, contient des détails sur les premiers résultats obtenus par ce voyageur archéologue :

Les fouilles occupent actuellement soixante ouvriers divisés en trois groupes. Deux de ces groupes travaillent dans l'ancienne nécropole, où l'on est arrivé à une profondeur de 5 à 6 mètres. A un demi-mètre au-dessous de la surface, M. Schliemann a déjà rencontré le sol antique. Il y a trouvé de grandes pierres carrées et rectangulaires, disposées comme les pierres tumulaires d'aujourd'hui. M. Schliemann les regarda aussi

comme telles. On a trouvé ensuite des plaques de même forme dressées debout, d'une aune de long, de 5 à 6 doigts d'épaisseur, et sur lesquelles apparaissent des sculptures en relief. L'une représente deux serpents, d'autres des chars, des chevaux, des chiens et d'autres animaux. On les regarde également comme des pierres tumulaires.

Plus à l'ouest il a été mis à découvert un mur, puis une chambre nue, inhabitable, ressemblant plutôt à la citerne d'un pressoir, et qui n'a dû servir que de cellier ; à l'intérieur gisaient toutes sortes de menus débris.

Près de 1,200 vases et autres objets en terre ont été trouvés jusqu'ici. Quelques-uns de ces vases sont bien conservés ; ils sont fabriqués avec soin. Ce qui les distingue, c'est la vivacité des couleurs qui y sont appliquées et qui paraissent ineffaçables. On dirait qu'ils viennent de sortir des mains de l'opérateur. On dit qu'ils surpassent de beaucoup en valeur ceux qui ont été découverts par le même explorateur sur l'emplacement de l'ancienne Troie. Beaucoup sont extrêmement rares ; plusieurs sont des exemplaires entièrement nouveaux.

De tous les objets en argile, les plus brillants sont de petites figures, probablement ex-voto, représentant des dieux et des déesses de la mythologie hellénique. On y remarque surtout Héra ou Hérèe, déesse à laquelle était consacrée la ville de Mycènes, qui l'était aussi à Io. Au dire des archéologues, Io était la plus ancienne représentation de cette Héra, ou la personification de la lune glissant dans le ciel, avec laquelle on identifiait Héra, surtout chez les Égyptiens (en langue égyptienne, lune se disait *ioch*). Cette opinion est confirmée par l'existence de figures qui ont été trouvées. Ces figures représentent de petites vaches avec des cornes, qui sont le signe du croissant ou de la demi lune.

De ces confrontations, E. Schliemann tire, dit-on, la conclusion que la ville de Mycènes a été nommée non pas d'après Mycus, selon la tradition rapportée par Pausanias, mais d'après le *mugissement* des ruminants, auxquels cette ville rendait un culte.

Outre les objets en terre, il a été découvert des vases en bronze et en fer ; une épée à deux tranchants, tout à fait intacte, d'une aune de long ; deux belles haches en fer, bien conservées ; un fragment de lance ; des couteaux avec leurs lames ; une clef dentelée longue d'une palme, et quelques autres ustensiles ; les objets de bronze ont tous été trouvés au même endroit.

Il a été encore découvert un petit morceau d'or, de la grosseur d'une demi-lepta, puis un moule de fondeur en or, moule intacte, sur lequel apparaissent différents ornements, et enfin quelques outils pour tailler et pour amincir, provenant évidemment de l'époque la plus reculée.

La trouvaille la plus intéressante est celle d'un squelette de petit enfant, dont le crâne est extraordinairement mince. La collection des objets trouvés est, comme on le voit, très-variée.

## BIBLIOGRAPHIE

## TROISIÈME ET DERNIER VOLUME DE L'ESQUISSE DE ROME CHRÉTIENNE (1)

Nous venons enfin de faire paraître ce volume qui complète le plus précieux ouvrage, on peut le dire, de ce siècle. Nous insérons l'explication du retard de cette publication dans la pièce suivante.

## AVIS AUX LECTEURS

« On ne peut qu'être étonné de voir paraître, après un intervalle de 29 ans, le 3e volume de *l'Esquisse de Rome chrétienne* de Mgr. Gerbet. Nous en devons une explication aux lecteurs.

C'est en 1847 que parut le 1er volume, dont l'impression avait été commencée en 1841. Mgr. Gerbet était alors en Italie. C'est nous qui en soignâmes la publication ; elle se fit à son compte, et nous lui en procurâmes les moyens et les profits, en la mettant en vente au bureau de *l'Université catholique*.

Mais, avant que le 2e volume fût achevé, Mgr. Gerbet, qui ne recevait de traitement de personne, et avait à sa charge l'entretien d'un frère, qui demeurait à Paris, se décida à vendre la propriété de son ouvrage. Il y mit lui-même le prix, et nous trouvâmes un libraire qui consentit à faire cette acquisition. Le traité même fut signé, le volume paru fut livré, et l'on pressa l'envoi des 2e et 3e volumes. Mais des regrets et des difficultés survinrent entre les associés, et demanda nous fut faite de solliciter Mgr. Gerbet pour qu'il consentit à rompre le marché.

Mgr Gerbet, généreux jusqu'à l'oubli complet de ses intérêts, y

(1) Au bureau des *Annales de philosophie*, rue de Babylone, no 39.

consentit, et alors nous dûmes offrir à plusieurs autres libraires de reprendre le marché; mais aucun ne voulut l'accepter, qu'à la condition que les trois volumes seraient achevés et que le manuscrit leur serait livré.

C'est alors que Mgr Gerbet nous sollicita de devenir nous-mêmes acquéreur de l'ouvrage. Pour lui rendre service, nous y consentîmes au prix proposé aux libraires, et quelque temps après l'ouvrage complet nous fut envoyé de Rome.

Mais dans l'impression du 2<sup>e</sup> volume le manuscrit finissait au 13<sup>e</sup> chapitre, p. 421. Mgr Gerbet trouva que ce chiffre était trop disproportionné avec le chiffre de 491 pages, qui entraient dans le 1<sup>er</sup> volume, et il prit dans le tome 3 les chapitres 11 et 15; ce qui donna au 2<sup>e</sup> volume 520 pages.

En faisant ce changement, Mgr Gerbet s'obligea à ajouter quelques chapitres au 3<sup>e</sup> volume, à la place de ceux qui en avaient été retranchés.

Mais à cette époque arriva la révolution romaine, et la retraite du Saint-Père à Gaète. Mgr Gerbet l'y suivit, fut chargé de composer divers Mémoires pour la cause pontificale et revint en France, sans avoir achevé son 3<sup>e</sup> volume.

Quand il eut fixé son séjour à Amiens, il nous demanda le manuscrit du 3<sup>e</sup> volume, qui était resté entre nos mains, pour y ajouter les chapitres supplémentaires.

Nous le lui remis; et il y travailla, mais faiblement, à cause d'une santé très-précaire. Nommé évêque de Perpignan en 1851, on conçoit que toutes ses nouvelles occupations lui aient fait négliger de terminer son ouvrage.

Il y travaillait pourtant, et ce nouveau travail, écrit tout entier de sa main, comprend les chapitres XXI, XXII et XXIII.

Malheureusement la mort vint le surprendre le 7 août 1861, au grand regret de tous ses amis et de tous les amis de l'Eglise.

C'est alors que nous réclamâmes avec de vives instances la part du manuscrit que nous lui avions rendue, et les chapitres qui avaient pu y être ajoutés.

Mais, qui le croirait? M. l'abbé B., à qui Mgr Gerbet avait laissé tous ses papiers, nous répondit qu'il n'existait aucun manuscrit du 3<sup>e</sup> volume, que jamais même il n'avait été question de ce volume, et qu'il n'avait point été composé.

En vain nous assurâmes que ce volume avait existé longtemps en notre possession, qu'il était paginé en entier de notre main; il nous fut répondu que nous nous trompions, et l'on fit appuyer ce dire par plusieurs des amis de Mgr Gerbet.

Cependant nous insistâmes tant et tant pendant plusieurs années qu'à la fin on nous apprit qu'on avait trouvé dans une caisse inexplorée la première partie comprenant les chapitres XVI, XVII et XXIII du manuscrit.

Nous insistâmes encore, assurant qu'il y avait d'autres chapitres que nous avions possédés, et que, de plus, nous savions de science certaine qu'il existait plusieurs chapitres nouveaux, que Mgr Gerbet avait composés à Amiens et à Perpignan.

Après bien des retards, on nous envoya, en deux envois, séparés par des intervalles assez longs, les chapitres XXI, XXII et XXIII.

Mais il manquait le chapitre XX, consacré à l'église de Saint-Pierre-ès-Liens.

Malgré toutes nos demandes, et toutes les recherches, nous dit-on, il a été impossible de le retrouver. Il a dû être perdu dans les divers changements de domicile opérés par Mgr Gerbet.

Alors, pour éviter une grande lacune et donner le chapitre XX promis par Mgr Gerbet, nous nous sommes décidé à suppléer la notice sur cette église de Saint-Pierre-ès-Liens, et à ajouter quelques pages au chapitre XVI. Nous en prévenons nos lecteurs, car nous sommes loin de vouloir attribuer à Mgr Gerbet ce que nous avons cru devoir ajouter à son livre. D'ailleurs les lecteurs se seraient bientôt aperçus de la différence de style et de conception.

C'est par l'érudition que nous avons essayé de remplacer les beaux titres et les grandes pensées de Mgr Gerbet.

Une autre lacune existait. Dans le contrat de son travail, Mgr Gerbet renvoie à divers Appendices qu'il devait ajouter à la fin du 3<sup>e</sup> volume. Nous devons dire que jamais Mgr Gerbet n'a essayé de remplir cette promesse. Son livre donc serait resté nécessairement incomplet.

C'est alors que nous avons cru devoir remplir cette lacune, et ajouter les XIX Appendices auxquels Mgr Gerbet renvoie dans son ouvrage; les lecteurs jugeront si nous avons réussi à donner les explications qu'il avait jugées nécessaires.

Nous avons terminé ce volume par une Table Alphabétique des 3 volumes, complément indispensable pour trouver facilement les nombreuses notions qui y sont renfermées.

C'est ainsi que cet ouvrage si remarquable est, sinon parfaitement, du moins entièrement terminé.

A. BOSSERTY,

Collaborateur de Mgr Gerbet, à l'Université catholique, et directeur des *Annales de philosophie chrétienne*.

Nous voulons en donner ici les premières à nos abonnés, en leur offrant le 2<sup>e</sup> et dernier chapitre.

ÉPILOGUE—LE VATICAN RÉSUMANT LES ASPECTS DE ROME CHRÉTIENNE.

« Nous avons passé en revue, dans le cours de cet ouvrage, les principaux aspects de Rome chrétienne. Mais il y a un monument dans lequel ils se concentrent: c'est le Vatican. Il est comme le résumé de la Ville sainte, de même qu'elle est le résumé de toute l'Eglise.

Revenons un moment les caractères que nous avons observés dans la métropole du Christianisme. Il y a une classe de monuments qui fait particulièrement ressortir l'Unité romaine. Mais il n'en est aucun où elle soit mieux représentée que dans la basilique vaticane. Je ne fais que rappeler ce que j'ai dit de la Chaire de saint Pierre qui subsiste encore matériellement. On ne retrouve pas, dans le monde entier, un seul morceau des trônes sur lesquels se sont assis les plus grands potentats dont le nom a rempli l'histoire des temps anciens et des premiers siècles de l'ère moderne. Un seul trône de planches a survécu à cette destruction des symboles de la grandeur humaine, comme l'arche après le déluge: c'est le siège pastoral de celui à qui ont été dites ces paroles: *Pax vobis agnoscitur, pax vobis heredis*, qui ont constitué l'Unité de l'Eglise.

Elle est représentée surtout par son tombeau. Ce monument, qui renferme les restes mortels de S. Pierre, est le centre matériel de l'Unité catholique. C'est ce qui figurent, entre autres emblèmes, le pallium que le Pape envoie aux archevêques, comme signes de la juridiction métropolitaine. Ils sont déposés sur ce sépulcre, ils sont pris, selon le langage de la liturgie, *de corpore beati Petri*. Aux yeux des Protestants, qui ne sont pas fanatiques, ce tombeau est au moins le point de plus central de l'histoire du Christianisme; aux yeux des Philosophes incroyants, il est du moins le foyer de la plus grande action religieuse qui ait été exercée dans le monde. Voici sa situation.

Au dessous du maître-autel de la Basilique se trouve une crypte, renfermant un corridor en hémicycle, et une chapelle. Dans celle-ci, un autre autel, sans lequel il y a un second souterrain. C'est le caveau sur le sol duquel est placée la sépulture. Je ne me rappelle aucun autre ancien qui ait décrit la forme de ce Caveau. L'ouverture par laquelle on pouvait y introduire une torche pour le rendre visible un moment, a été fermée depuis longtemps. Mais une découverte archéologique, qu'on a faite pendant mon séjour à Rome, nous permit de nous en faire une idée par voie d'analogie. En fouillant sous l'autel principal de l'église de Saint-Marc, on a retrouvé la crypte souterraine, et dans cette crypte, le caveau sépulcral où avait été déposé le corps du pape S. Marc, et ce caveau est précisément ce qui correspond à la partie actuellement invisible de la crypte du Vatican. C'est une chambre à peu près carrée. Tout porte à croire que cette grotte souterraine a été arrangée sur le même plan que celle de St. Pierre, non parce qu'elle offre aussi l'hémicycle, mais surtout parce que l'église de Saint-Marc a été construite quelques années seulement après la basilique vaticane.

Le tombeau de S. Pierre, centre souterrain de l'Unité catholique, a pour terme correspondant le sommet de la coupole, emblème le plus haut placé de la même Unité. La même ligne passe par ces deux points. Entre les deux, dans l'intérieur de la coupole, cette inscription: *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église*, écrite en lettres colossales. Des protestants n'ont dit qu'ils n'avaient jamais lu ces mots-là, dans ce lieu-là, sans en ressentir une impression dont ils ne pouvaient se défendre. Il est facile d'en apercevoir le principe. D'un part, l'Eglise de Dieu est, suivant la parole même de Jésus-Christ, une architecture divine, un édifice surannaturel, dont il a posé le fondement dans l'autorité qu'il donnait à Pierre. D'autre part, les temples matériels sont généralement considérés, comme la figure de ce qu'il y a de spirituel dans la constitution de l'Eglise. Or, à Saint-Pierre, le temple matériel, qui, par sa grandeur et sa beauté, est la plus auguste représentation de l'Eglise spirituelle, se trouve être bâti sur les restes matériels et sur le tombeau immobile de celui à qui Je Christ a communiqué son autorité pour que cette autorité fût le fondement spirituel de l'édifice divin qu'il voulait bâtir pour tous les siècles. Je ne crois pas qu'on puisse trouver nulle part un accord plus parfait, une coïncidence plus frappante de l'invisible et du visible, de l'idée et de la réalité sensible, de la parole qui illumine l'esprit et du fait qui éclate aux yeux. De là cet éclair de vérité, entrevu par les Protestants dont je viens de parler.

Le caractère de perpétuité est manifesté aussi par la basilique vaticane, puisqu'elle nous offre, comme nous l'avons vu précédemment, une chaîne de monuments, dont le premier anneau est attaché au berceau même du Christianisme, tandis que le dernier se renouvelle à chaque époque. Le tombeau de S. Pierre est, à lui seul, une tradition perpétuelle. Lorsque, dans le 16<sup>e</sup> siècle, on a renoué les sépultures qui étaient à l'entour, on a trouvé dans l'un d'eux cette inscription: *Sanctus Linus*. C'est le nom du second Pape. Il n'est pas probable que cette inscription remonte au-delà du 4<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle S. Sylvestre a décoré la confession de Saint-Pierre. Mais elle n'a pu être tracée alors que d'après les indications antérieures. Le enseignement qu'elle fournit s'accorde avec les anciens documents historiques, suivant lesquels les premiers successeurs du

S. Pierre ont eu leur sépulture à côté de lui. Depuis lors, tous les âges chrétiens apportent des témoignages à ce sépulcre de la Papauté. Le savant *Stephano Borgia* a fait un livre très-intéressant sur ce sujet : il y a recueilli, siècle par siècle, les passages des écrits contemporains relatifs à ce monument ; on y voit que le silence de ce souterrain a eu des échos à chaque moment de l'histoire. Y a-t-il un autre monument dont on ait les éphémérides séculaires depuis dix-huit cents ans ?

Cette Basilique exprime, sous un triple rapport, l'*Universalité de l'Eglise* : l'universalité de la foi, par ces représentants des populations catholiques de tous les pays, qui s'y trouvent présents chaque année pour y recevoir la bénédiction du Père commun ; l'universalité de l'espérance en la miséricorde divine, par ces tribunaux de la pénitence destinés aux principales langues du monde chrétien ; l'universalité de la charité, par ces statues des fondateurs et des fondatrices des ordres religieux, qui garnissent la nef principale, et qui sont là pour nous dire que l'esprit de dévouement et de sacrifice a envoyé ses colonies par toute la terre. Sous le rapport du culte, les deux grandes liturgies de l'Eglise y ont leurs représentants : pour le rit latin, les corps de S. Léon et de S. Grégoire 1er ; pour le rit grec, les corps de S. Grégoire de Nazianze et de S. Chrysostome. L'Orient et l'Occident y figurent aussi d'une autre manière. Il y a aussi sous le vestibule deux statues équestres celle de Constantin et celle de Charlemagne. L'un a fondé cette Basilique ; l'autre y a reçu l'empire. L'un a été le libérateur du Christianisme persécuté, l'autre a été un instrument de la Providence, pour l'indépendance temporelle de la Papauté. Voilà les titres qui leur ont mérité d'être choisis entre tous les souverains pour se tenir là comme des sentinelles, qui gardent, au nom du monde chrétien, le tombeau du Pêcheur. En rappelant tout ceci, j'écarte de dessein les particularités. Lorsqu'on visite Saint-Pierre, on est souvent trop préoccupé des magnifiques détails dont on est obsédé de toutes parts. Il faut savoir les oublier, pour ne considérer que les principales lignes des idées qui y sont figurées : elles sont bien simples et bien grandes.

Voilà quelques aperçus sur la manière dont les principaux aspects de Rome, que nous avons considérés dans le 1er volume de cet ouvrage, se résument au sein de cette Basilique.

Voyons maintenant comment elle résume les aspects qui ont fixé notre attention dans le 2e volume.

L'idée de la suprême Paternité spirituelle, chargée de gouverner l'Eglise catholique, est incrustée dans tous les murs de la basilique Vaticane. On a dit, en croyant faire une critique, que le moderne Saint-Pierre est une glorification de la Papauté. C'était dire qu'en reconstruisant cette antique église, l'art chrétien avait fini par compléter ce qui devait former le caractère spécial de ce monument. Tous les temples, en général, sont un hymne en pierre à la gloire de Dieu ; mais chacun d'eux, chacun des principaux surtout, doit glorifier, d'une manière qui lui est propre, les choses divines. Le plus haut pouvoir que Dieu ait communiqué aux hommes ne devait-il pas être glorifié par l'art religieux ? Et quelle Basilique était appelée plus particulièrement à remplir cette fonction, si ce n'est la basilique du premier Pape, et celui qui contenait en soi toute la Papauté future ?

Parmi les traits qui concourent à cette glorification, j'en choisis un que je prends dans les statues funèbres des Papes. En général, il y a deux attitudes pour les statues des morts, placées sur leurs propres tombeaux : elles sont ou couchées, ou debout. Suivant la pensée de l'art chrétien, la première n'exprime pas seulement le fait de la mort ; elle rappelle que la mort est un sommeil, que les défunts dorment, comme dit S. Paul. Néanmoins, ce qu'elle représente directement, c'est l'état de prostration et d'impuissance où se trouve l'homme sous le coup de la mort. L'autre attitude exprime particulièrement la délivrance, le triomphe sur la mort. On sait en effet que, dans la liturgie, elle signifie la résurrection. Entre ces deux attitudes, il y en a d'intermédiaires. Dans les statues agenouillées, ce n'est plus l'idée de l'abattement de l'homme, mais ce n'est pas encore celle de la délivrance : elle correspond particulièrement à l'état d'expiation, au purgatoire. Les statues à demi soulevées figurent le moment du passage de la mort à la résurrection. Ces dernières attitudes forment comme la transition des statues couchées aux statues debout : mais les idées que celles-ci expriment restent les deux idées fondamentales.

Mais il y a encore une autre attitude, celle de statues assises. Comme tous les justes, suivant les paroles de l'Ecriture, règneront avec le Christ, le symbole du siège ou du trône convient, en un sens, à tous ceux qui se sont endormis dans le Seigneur. Toutefois, il semble devoir être particulièrement réservé pour les Pontifes, suivant ce mot de Jésus-Christ à ses apôtres : " Et moi, je vous prépare le royaume comme mon Père me l'a préparé, afin que vous mangiez et vous buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël."

Sur la terre, les Pontifes occupent la Chaire pastorale ; après leur mort, cette chaire, donnée à leur statue, ne rappelle pas seulement leur puissance passée, elle figure aussi leur puissance future, elle est le symbole du trône éternel que le Christ leur a préparé, s'ils ont accompli les devoirs attachés à leur chaire terrestre.

Les statues des tombeaux des Papes qui appartenaient à l'ancienne Basilique, et qui se trouvent aujourd'hui dans la basilique souterraine sont couchées sur la pierre sépulcrale. C'était le système généralement adopté dans le moyen âge : on n'a pas eu la pensée d'y déroger pour les mausolées des Papes. Mais l'autre attitude, avec l'idée qu'elle exprime, devait aussi se produire. L'art chrétien attendait donc un nouveau développement dans la décoration des tombeaux. Ce développement était en quelque sorte appelé par le caractère même de la nouvelle basilique. Nous verrons bientôt que son système d'architecture a pour but de mettre en relief l'idée de la délivrance, de la joie du triomphe. Il fallait que la statuaire funèbre s'harmonisât avec cette pensée. La simple station verticale y correspondait déjà, mais on lui a généralement préféré l'attitude assise, à raison de son rapport particulier avec l'attribut terrestre du Pontificat, la Chaire pastorale, et avec le trône céleste dont parle l'Evangile. Toutefois, elle n'a pas été adoptée exclusivement dans la nouvelle Basilique. On y a laissé le sépulcre d'Innocent VIII, qui nous offre sa statue couchée. Il y en a d'autres agenouillées ou debout : de sorte que la statuaire funèbre de Saint-Pierre présente, dans des proportions différentes, les quatre faces de la théologie des tombeaux, le sommeil de la mort, l'expiation dernière, la résurrection et le trône éternel.

Après avoir considéré, dans les premières pages de ce 2e volume l'idée de la Papauté réalisée dans ses attributs et ses emblèmes, nous avons étudié Rome chrétienne sous un autre aspect, comme dépositaire, dans ses monuments mêmes, de la tradition de vérités qui remonte au premier âge du Christianisme. Le Vatican résume aussi ce point de vue. Ses grottes souterraines ont été un Cimetière antique qui a fourni son contingent à l'archéologie sacrée. Une immense collection d'épigraphes des premiers siècles tapisse un des côtés de la plus grande galerie du Vatican. Le musée chrétien renferme des peintures tirées des Catacombes, et une multitude d'objets qui ont servi au culte primitif. Tous ces monuments formant une partie notable des premières archives ont eu leur continuation, sous d'autres formes, dans un établissement qui avait commencé à la même époque et qui a grandi avec le temps ; cette continuation, c'est la *Bibliothèque Pontificale*.

Dans sa notice sur cette bibliothèque, Assemani en fait remonter l'origine à l'époque où S. Pierre, arrivé à Rome, y déposa un exemplaire de l'Evangile. Il peut sembler d'abord qu'une pareille assertion n'est qu'une hyperbole historique. On dira peut-être qu'on pourrait avec autant de raison, faire dater les grandes bibliothèques des nations modernes de l'époque où un manuscrit, renfermant quelques unes de leurs lois, a été recueilli dans la demeure de leurs souverains. Cette comparaison ne serait pas juste. Premièrement, les sociétés politiques, en général, n'ont pas été fondées avec un livre, mais avec le glaive. En second lieu, on ne voit pas, dans le premier âge de chaque nation, les monarques occupés à réunir des manuscrits. Tel a été au contraire le soin des premiers Papes. L'histoire nous apprend que S. Clément, disciple de S. Pierre et son second successeur, divisa Rome en sept régions ecclésiastiques et qu'il institua, dans chacune d'elles, un Notaire chargé de rédiger les *Actes des martyrs*. Après les Livres saints, tel fut le premier fonds de la bibliothèque Pontificale. Les premiers Papes y ajoutèrent successivement les *Lettres* qu'ils adressaient aux églises, celle qu'ils en recevaient, les *Actes des conciles* et aussi les actes toujours croissants des martyrs, et les *écrits des Pères*. Au 5e siècle, cette Bibliothèque était déjà si considérable, que le Pape fit construire pour elle dans le palais de Latran, un édifice particulier, qu'on croit avoir été situé près de l'endroit où nous voyons maintenant l'obélisque. Elle est restée dans ce palais, tant qu'il a été la résidence habituelle des Papes. Transportée au Vatican, elle y reçut des accroissements considérables, notamment sous Nicolas V. Il envoyait des savants par toute l'Europe pour recueillir des manuscrits. On lui doit la conservation d'un bon nombre de livres grecs, qui auraient péri sous la barbarie musulmane. Sixte IV fut animé du même zèle. Toutefois le local dans lequel était situé la bibliothèque Pontificale laissait beaucoup à désirer. Sixte V lui donna une demeure digne d'elle. L'inscription qu'il a placée dans la nouvelle grande salle, et dans laquelle il a résumé l'histoire de cette bibliothèque, donne une idée de ce qu'il a fait pour sa restauration.

## VARIÉTÉS

*La mort de M. Gagne.*—Le pauvre père Gagne, l'excentrique bien connu de tous les Parisiens, le candidat universel à toutes les élections, est mort le 23 août dans son petit appartement de la rue Taranne, n. 6, et ses obsèques ont eu lieu le lendemain à l'église Saint-Germain-des-Près.

M. Gagne avait soixante-huit ans, et il y en avait une quinzaine environ qu'il inondait les journaux de ses lettres étonnantes, précédées de quatrains fous.

" Au généreux journal de... " C'est ainsi que commençait invariablement ses missives. Puis venaient quatre vers, du genre de ceux-ci :

Hurrah pour l'Unité, l'Archi-Roi du monde,  
Pour la gûnération en réformes féconde,  
Et rendez tous hommage à Gagne, homme immortel,  
Avocat, citoyen du peuple universel !

Ensuite le Père Gagne proposait dans son style spécial n'importe quoi d'in vraisemblable, comme de le nommer Archi-Monarque-Roi de France, ou de le marier solennellement avec l'Obélisque de la place de la Concorde.

Sa folie était ce que les anémistes appellent le *délire des chercheurs*. Il trouvait toujours quelque idée nouvelle ; mais c'était surtout en temps d'élection qu'il faisait le bonheur des Parisiens.

On le voyait alors sortir de grand matin et se promener par les rues, collant lui-même ses étonnantes proclamations sur les murs. Le plus drôle, c'est qu'il y avait invariablement une centaine de farceurs qui venaient pour lui.

M. Gagne habitait rue Taranne, depuis très longtemps, un petit appartement très joliment meublé. J'ai été une fois l'y voir et il m'a donné la collection complète de ses œuvres : l'*Unitéide*, la *Philanthropophâgie*, — poème épique dans lequel il prouvait que les hommes devaient se manger les uns les autres, — l'*Obélisqueide*, le *Vélocé et Gagne*, etc., etc.

Tout cela était son dans le fond, mais assez châtié de forme. Quand le père Gagne le voulait, il savait faire le vers.

Inutile de dire que M. Gagne s'éditait lui-même. Comme il possédait de douze à quinze mille livres de rente, cela lui était facile.

Beaucoup de gens croient que M. Gagne était un faux toqué, et qu'il s'amusa tout simplement à se moquer à froid du public. C'est possible tout de même ! — En tout cas, c'était un excellent homme, et qui n'aurait pas fait de mal à un hanneton.

*Les bibliothèques de Paris.* — Un recensement qui vient d'être fait dernièrement dans les bibliothèques de Paris a produit les statistiques suivantes.

La Bibliothèque de l' Arsenal poss. de 200,000 volumes et 8,000 manuscrits ; celle de la Sorbonne, 80,000 volumes ; celle de l'École de Médecine 35,000 volumes ; la Bibliothèque Nationale, 1,700,000 volumes, 80,000 manuscrits, 1,000,000 de gravures et de cartes et 120,000 médailles ; la Bibliothèque Mazarine, 200,000 volumes, 4,000 manuscrits et 80 reliefs de monuments pelages venant de Grèce, d'Italie et de l'Asie-Mineure ; la Bibliothèque Ste. Geneviève, 160,000 volumes et 35,000 manuscrits.

L'ensemble s'élève à un total de 2,375,000 volumes.

— On annonce la mort du dernier indigène de la Tasmanie ou Ile de Van-Diemen, au sud de l'Australie. Cet indigène était une femme, la reine Lidjivilgi Trucanini, surnommée Lalla-Bookh par la population blanche. Voici quelques détails sur ce dernier rejeton d'une race aujourd'hui complètement éteinte.

L'île de Van-Diemen, découverte par Abel Jansen Tasman, devint en 1803 colonie anglaise. Ses possesseurs en firent un lieu de déportation. Mais en 1853, elle cessa de recevoir les criminels que lui envoyait la métropole, et pour bien marquer cette transformation, elle changea son nom en celui de Tasmanie. A la fin de 1875, cette colonie anglaise renfermait une population de 101,176 âmes ; des chemins de fer et des télégraphes sillonnaient le pays ; un câble la mettait en communication avec l'Australie, et de là avec le reste du monde.

La population indigène a disparu peu à peu ; en 1875, on en comptait encore 5,000 représentants ; en 1875, ce nombre était descendu à 111. Les survivants furent transférés dans l'Ile Flinders ; mais le climat trop rude en fit périr une partie. En 1847, il ne restait plus que 45 Tasmaniens, dont 13 hommes, 22 femmes, 5 garçons et 5 jeunes filles. On se hâta de les rapatrier ; mais il était trop tard. En 1860, on n'en comptait plus que 16 ; enfin, le 23 mai 1876, le dernier spécimen de la race a péri.

Lalla-Bookh avait été mariée cinq fois et chaque fois avec un roi. Son dernier mari était le roi Belly, mort en mars 1869, dernier représentant mâle des tribus indigènes. C'est aux plaintes de la reine que les indigènes qui restaient au nombre de 16, ainsi que nous l'avons dit, ont dû de revenir et de pouvoir mourir sur la terre natale. Elle vivait à Hobarttown, capitale de l'Ile, chez le docteur Dandridge, inspecteur de la station ; le gouvernement lui payait une petite pension ; c'est là qu'elle est morte, à soixante-treize ans, d'une paralysie.

## A N N O N C E S

### CARTE DE LA NOUVELLE FRANCE

POUR SERVIR A L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE DU CANADA

PAR P. M. A. GESSEL.

Carte murale de 41 pieds sur 53, unique en ce genre, a obtenu l'approbation des personnes les plus compétentes. Elle peut servir pour l'enseignement de la géographie actuelle de notre pays ; mais son but principal est de reproduire l'ancienne géographie sous la domination française.

En vente chez MM. les libraires : S. Hardy, F. Fréchette, N. Langlais, Lapine et Darveau, à Québec.

Chez MM. Beauchemin et Valois, à Montréal ; Oliv. Trudet, à Trois-Rivières.

Prix : Monté et verni \$4.50.

En feuille 3 00.

Envoi de circulaire gratis en s'adressant à l'auteur à Québec.

## DICTIONNAIRE

### GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

The Horizon.

Avec un Fac-Simile de la Première carte publiée de la Nouvelle-France en 1611.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centims pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 1<sup>er</sup> Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.

J. N. BUREAU, Trois-Rivières.

E. L. DESPRES, Maître de Poste, St. Hyacinthe.

JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Lucie de Rimouski

A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.

R. OUELLET, " " L'Islet.

F. H. GIASSON, " " L'Anse à Gilles.

E. LEMIEUX, Ottawa.

F. X. VALADE, Longueuil.

L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUREAU & ASKELIN, pourront s'adresser à M. L. M. CHÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSÈBE SÉNÉCAL,

10, Rue St. Vincent, Montréal.